



Commune de Servion

Municipalité

Préavis n° 03-2021

2^{ème} partie

Rapport de gestion de l'année 2020

Servion, le 30 avril 2021

Les bureaux communaux

Servion - Le Vieux Collège



Ce bâtiment appelé « Le Vieux Collège » accueille l'administration générale (secrétariat communal - bourse - contrôle des habitants - salle et bureaux de la Municipalité) ainsi que trois logements.

Les Cullayes - L'ancien Collège



L'ancien Collège de Les Cullayes accueille le bureau technique communal, le Café socio-culturel « La Place du Village » ainsi que deux logements.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 93c de la loi sur les Communes (LC) et à l'article 94 du Règlement du Conseil communal de Servion, la Municipalité vous soumet le rapport de gestion de l'année 2020.

2020 aura été une année particulière puisque marquée par la pandémie de Covid-19. L'organisation du travail des autorités et du personnel communal a été considérablement perturbée et modifiée afin qu'elle soit compatible avec les différentes restrictions fédérales et cantonales. Le rapport de gestion que nous soumettons aujourd'hui à votre approbation reflète cette situation.

1. Administration générale

1.1 Autorités – Administration générale

En 2020, la répartition des dicastères s'est présentée de la manière suivante :

Législature 2016-2021 de janvier à décembre 2020		
Dicastères	Responsables	Remplaçants
Administration générale - Finances Police - Mobilité - Informatique Affaires juridiques	Cédric Matthey <i>Syndic</i>	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>
Instruction publique Affaires sociales Routes – Eclairage public	Yves Boand	Monique Ries
Aménagement du territoire Constructions Télé réseau	Denys Kaba	Cédric Matthey <i>Syndic</i>
Forêts – STEP et collecteurs Défense incendie – Protection civile - Service des eaux	René Padrun <i>Vice-Syndic</i>	Yves Boand
Cultes Domaines et bâtiments Déchetterie	Monique Ries	Denys Kaba

Durant l'année 2020, la Municipalité a soumis dix préavis à l'approbation du Conseil communal et tenu 37 séances dont, pandémie oblige, 3 en mode « virtuel ». La moyenne des objets traités par séance s'est située, comme l'année précédente, aux environs de 50.

L'année dernière, toujours en raison pandémie, les membres de la Municipalité ont peu eu l'occasion de représenter la Commune dans les séances des associations intercommunales. Plusieurs ont été reportées et d'autres se sont déroulées en vidéo-conférence.

1.2 Personnel communal

Dès le 1^{er} janvier 2020, Monsieur Jérôme Padrun a pris ses fonctions d'employé communal, en lieu et place de Monsieur Thierry Weber, parti à la retraite en décembre 2019.

En mars 2020, la Municipalité a désigné Madame Eléonore Grandjean Marie, responsable du bureau technique communal en augmentant son temps de travail de 30 à 80%. Madame Grandjean Marie occupait la fonction d'assistante dans ce service depuis 2018 et la qualité de son travail, lors des remplacements effectués jusqu'au départ de Madame Lucas Sauterel, a décidé la Municipalité à la confirmer dans cette fonction. Aucune nouvelle employée n'a été engagée, l'intérim est depuis assuré par le greffe municipal.

En août 2020, face à l'ampleur de la tâche que représentait la gestion des anciennes archives communales et au peu de temps que la secrétaire pouvait y consacrer, la Municipalité a décidé de s'adjoindre les services d'une collaboratrice, quelques heures par semaine en CDD.

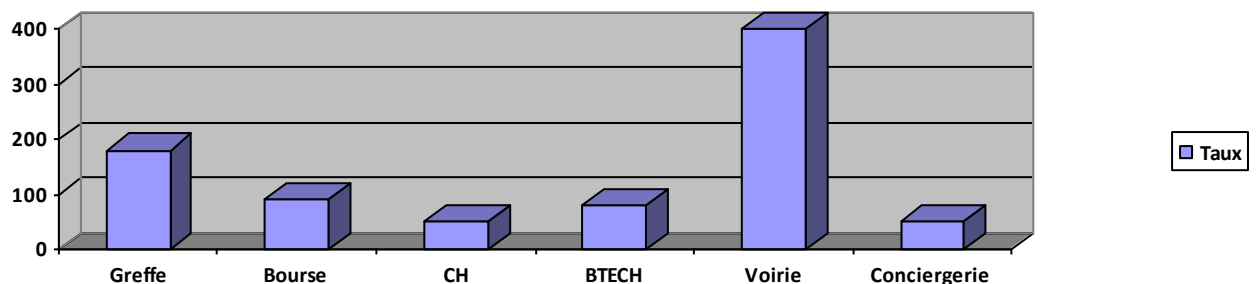
Effectif du personnel communal en 2020

Services	Noms	Fonctions	Taux en %
Administration	Burri-Monney Claudine	Secrétaire municipale	100%
	Oberson Laure	Adjointe	55 %
	Laurianne Devaud	Dès le 01.08.2020 Aide ad interim (gestion des archives)	25%
Bourse	Dutoit Patricia	Boursière	40%
	Matthey Montelone Céline	Collaboratrice	50%
Service de la population	Dufey Anne-May	Préposée	50%

Bureau technique	Lucas Sauterel Isabelle	Jusqu'au 28.02.2020 Responsable	70%
	Grandjean Marie Eléonore	Adjointe	30%
	Grandjean Marie Eléonore	Dès le 01.03.2020 Responsable <i>Avec intérim confié au greffe municipal</i>	80%
Voirie	Alves Carlos	Responsable des bâtiments et des déchetteries	100%
	Chapuis Raphaël	Responsable de l'assainissement Surveillant STEP	100%
	Padrun Jérôme	Employé communal	100%
	Ramoni Fabrice	Employé communal	100%
Conciergerie	Ferreira Cécilia	Concierge	50%

**Répartition du personnel par service et par secteur en équivalent
plein temps (EPT) au 31 décembre 2020 :**

- 1.80 EPT pour administration générale
- 0.90 EPT pour la bourse communale
- 0.50 EPT pour le service de la population (CH)
- 0.80 EPT pour le bureau technique (BTECH)
- 4.00 EPT pour le service de la voirie
- 0.50 EPT pour le service de conciergerie



Engagement d'un nouveau garde-parc

Suite à un appel de candidatures lancé en décembre 2019, en collaboration avec la Commune de Jorat-Mézières, la Municipalité s'est adjointe, dès le 1^{er} mars 2020, les services d'un garde-parc, engagé pour environ 3h par semaine.

Formation du personnel

Le développement du personnel et la formation continue étant des éléments indispensables au bon fonctionnement des différents services communaux, la Municipalité y a toujours apporté une attention particulière.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, la plupart des formations prévues ont été reportées à 2021 ou se sont déroulées en visioconférence.

1.3 Conseil communal

Lors des séances du Conseil communal de 2020, la Municipalité a présenté 10 préavis qui ont traité des objets suivants :

- **Préavis n° 01/2020** : Demande d'octroi d'un crédit d'étude extrabudgétaire avec demande d'autorisation d'emprunter Fr. 160'000.00 en vue de financer l'étude et le suivi de chantier de réaménagement de la RC 636 en traversée du village de Servion.
- **Préavis n° 02/2020** : Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 135'000.00 en vue de financer les travaux de réfection du Chemin Aux Channey à Servion.
- **Préavis n° 03/2020** : Octroi d'un crédit extrabudgétaire avec demande d'autorisation d'emprunter Fr. 140'000.00 en vue de financer les travaux de réfection des façades des bâtiments communaux situés au Chemin du Centre 4 et 6 à Servion.
- **Préavis n° 04/2020** : Règlement communal concernant l'utilisation de caméras de vidéosurveillance sur le territoire communal.
- **Préavis n° 05/2020** : Comptes et rapport de gestion de l'année 2019.
- **Préavis n° 06/2020** : Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 230'000.00 en vue de financer les travaux de remise en état du trottoir franchissable longeant le Chemin de la Scierie et de réfection complète du Chemin de la Scierie à Servion.
- **Préavis n° 07/2020** : Arrêté d'imposition pour l'année 2021.
- **Préavis n° 08/2020** : Demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 170'000.00 destiné à l'étude d'un règlement communal des constructions et d'un plan de zones uniques pour les villages de Servion et de Les Cullayes.
- **Préavis n° 09/2019** : Budget pour l'année 2021.
- **Préavis n° 10/2020** : Demande d'octroi d'un crédit de construction extrabudgétaire avec autorisation d'emprunter Fr. 3'480'000.00 en vue de financer les travaux de rénovation de la RC 636 en traversée de localité, construction de trottoirs, chemins, passerelle et passages pour piétons, création d'un giratoire, modification des carrefours Rte Cantonale, Ch. du Théâtre et Rte Cantonale ainsi que Rte de Les Cullayes, réaménagement des arrêts-bus « Grange Rouge » et « Clos de l'Auberge », mise en place d'un nouvel éclairage public, rénovation du système d'évacuation et de traitement des eaux de chaussée.

Ces dix préavis ont fait l'objet de rapports circonstanciés par les Commissions compétentes (*Commission de gestion, Commission des finances et Commissions ad hoc selon les objets à traiter*) et ont tous été acceptés par le Conseil communal.

1.4 Intérêts généraux

Fêtes et manifestations villageoises

La pandémie de Covid-19 a contraint la Municipalité à annuler ou à reporter toutes les manifestations prévues en 2020, à savoir :

L'opération « coup de balai » - la réception des nouveaux habitants - les manifestations du Collectif Jardinables - La fête nationale - La fête du vin cuit et des Saveurs du monde - La Journée des Seniors - Le Marché artisanal et la venue du Père Noël - Les fenêtres et rencontres de l'Avent.

Ces reports et/ou annulations ont grandement limité la vie sociale de notre Commune et la Municipalité souhaite que 2021 permette de rattraper le temps perdu.

Nous relevons d'autre part que l'organisation du Comité des Fêtes a été reconsidérée. Désormais, Messieurs Burnier et Steffen sont les répondants de la Municipalité pour l'organisation des différentes manifestations villageoises pour lesquelles ils s'adjoindront les services de bénévoles. L'arrivée de la pandémie n'a cependant pas permis la mise en place de cette nouvelle structure.

Heureux anniversaire aux jubilaires qui ont fêté leur 90 et leur 100^{ème} anniversaire

En 2020, six habitant(e)s nonagénaires ont reçu une délégation Municipale (parfois très restreinte en raison de la pandémie) venue leur apporter les vœux des autorités accompagnés d'une attention destinée à marquer cet événement important.

Le 29 février 2020, à la salle communale, nous avons eu le privilège de fêter, en présence de Monsieur le Préfet et de nombreux invités, les 100 ans de Monsieur Caillet, domicilié à l'EMS de Les Cullayes.

Monsieur Caillet est malheureusement décédé 2 mois plus tard.



Au 31 décembre 2020,

- ❖ dans nos deux villages, vivaient 17 personnes qui avaient plus de nonante ans (*10 dames et 7 messieurs*). 8 résidaient à la Fondation du Signal aux Cullayes (*en EMS ou en appartements protégés*) et les 9 autres avaient le privilège d'habiter leur logement,
- ❖ la doyenne de la Commune, née le 18 février 1922, résidait à la Fondation du Signal alors que le doyen, né le 1^{er} janvier 1924, habitait chez lui à Servion avec son épouse âgée de 87 ans.

Elections et votations

Durant l'année 2020, les citoyennes et les citoyens de notre Commune ont été appelés aux urnes à trois reprises soit :

- ✓ le 9 février pour une élection complémentaire au Conseil d'Etat (*suite à la démission de Madame Jacqueline de Quattro*),
- ✓ le 27 septembre 2020 pour 5 scrutins fédéraux,
- ✓ le 29 novembre 2020 pour 2 scrutins fédéraux.



Relevons qu'en raison de la pandémie, les trois scrutins fédéraux prévus le 17 mai ont été reportés au 27 septembre 2020, ce qui explique le nombre inhabituel d'objets soumis au vote ce jour-là.

Lors de ces différents scrutins, le taux de participation a oscillé entre 65.10% pour la votation fédérale : « Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combats » et 36.94% pour l'élection complémentaire au Conseil d'Etat vaudois.

Le taux de participation moyen pour l'année 2020 a atteint 51.02% (44.42% en 2019 et 45.94% en 2018).

1.5 Référendums – initiatives – attestation de la qualité des électeurs

Les Communes ont pour mission d'attester la qualité d'électrice/électeur de l'ensemble des signataires des initiatives et des référendums. A Servion, cette tâche incombe au service de la population.

En 2020, sur 169 signatures à identifier et à attester, seules 149 répondaient aux exigences et aux critères requis. Les signatures non prises en compte concernaient essentiellement des doublons ou des signatures de personnes qui n'avaient pas le droit de vote dans notre Commune (personnes mineures ou de nationalité étrangère notamment).

1.7 Naturalisations

L'obtention de la naturalisation suisse est régie par la nouvelle loi en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018.



L'enregistrement des demandes se fait auprès du Canton qui transmet ensuite les dossiers aux Communes pour la suite de la procédure. Ces dernières reçoivent les candidat(e)s pour l'établissement du rapport technique, le test des connaissances (*s'il est requis*) et pour une audition par la Municipalité qui statue sur l'octroi ou le refus de la bourgeoisie de la Commune.

En 2020, malgré la pandémie de COVID-19, la Municipalité a traité 8 demandes (8 en 2019 et 7 et 2018). Toutes ont reçu un préavis favorable de la Municipalité.

Le Service communal de la population a quant à lui reçu 8 avis de naturalisation dont 4 facilités par mariage (deux en 2019).

Quelques chiffres concernant le secrétariat communal

L'année 2020 étant peu représentative en raison de la pandémie de Covid-19, nous avons renoncé à compter les courriers et courriels traités par la greffe municipale.

1.8 Visite préfectorale

Une fois par année, la Préfecture « visite » les Communes du District avec pour mission le contrôle de la gestion communale et celui des différents services et registres. Il s'agit d'un jour important tant pour la Municipalité que pour le personnel communal car son travail est évalué par un représentant du Conseil d'Etat.

Le 17 novembre 2020, en raison de la pandémie, Monsieur Flotron, Préfet, a procédé à une visite succincte en rencontrant uniquement la secrétaire municipale, la boursière et la préposée au service de la population. Monsieur Matthey, Syndic, a assisté à ces entretiens.

Cette année encore, la gestion de notre Commune a rencontré la totale approbation de Monsieur le Préfet et la Municipalité profite ici de remercier l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement et la qualité du travail accompli.

1.9 Un nouveau règlement communal adopté en 2020

Un seul règlement a été adopté et mis en vigueur en 2020, il s'agit du

Règlement communal concernant l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.

(adopté par le Conseil communal le 18 mai 2020 et par la Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines le 29 juin 2020).

1.10 Archives communales

Au 31 décembre 2020, grâce au soutien apporté par une employée temporaire, l'ensemble des archives de l'ancienne Commune de Les Cullayes étaient triées, répertoriées et classées dans une cellule de l'abri PC de Servion.

Relevons que les documents les plus anciens dataient de 1930.



La tâche va se poursuivre quelques semaines sur 2021 avec la gestion des archives de la législature 2016-2021 de la nouvelle Commune de Servion et celles, avant la fusion, du Conseil général de Les Cullayes et du Conseil communal de Servion.

Le but étant qu'au départ à la retraite de la secrétaire municipale tout soit à jour.

1.12 Informations à la population – site communal

En 2020, huit « tous ménages » d'informations générales et diverses ont été adressés aux habitants des deux villages. Ces tous ménages sont à chaque fois insérés sur le site communal www.servion.ch que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Pour rappel, la brochure contenant des informations pratiques, intitulée elle aussi « *Info-Servion* », remise à chaque nouvel/le arrivant/e, est régulièrement mise à jour. Elle est consultable sur le site communal et une version papier est à disposition au greffe municipal.

En 2020, en raison des restrictions liées la pandémie, la Municipalité a renoncé à organiser une séance d'information à la population qui a été informée des projets en cours par le biais des « tous ménages », relevons notamment celui du réaménagement de la RC 636 en traversée du village de Servion.

Création d'un livre-image relatant l'histoire de la Commune

Grâce à la précieuse collaboration de Monsieur Gilbert Cuttelod, ancien Syndic de la Commune, la Municipalité a édité un « livre-images » relatant l'histoire des deux villages du moyen-âge à nos jours.

Des exemplaires sont à disposition au greffe municipal.



Présentation de la Commune de Servion dans la Feuille des avis officiels du 15 septembre 2020

Sous la plume de Monsieur Matthey, Syndic, la Feuille des Avis officiels du Canton de Vaud a présenté la Commune de Servion dans son édition du 15 septembre 2020.

1.13 Transports

Service de la Mobilité



En 2020, les lignes de bus, soit la ligne 65 tl ainsi que les lignes 75 et 385 de CarPostal ont subi de plein fouet les conséquences de la pandémie de Covid-19.

Pour exemple, pour la ligne 65 TL, après une belle progression entre 2014 et 2019, avec 283'549 voyageurs en 2014 et 345'349 en 2019, le nombre de voyageurs est descendu à 238'696 en 2020, ce qui représente une diminution de près de 40%.

Ci-après la statistique des voyageurs tl entre 2014 et 2020.



Valeurs tl annuelles horaire 2020 - Bouclement (sans le LEB)

Comptage des voyageurs

Données considérées :
 route 15.12.19 - 12.12.20
 m1 15.12.19 - 12.12.20
 m2 15.12.19 - 12.12.20

Taxiservice 1er janvier - 31 décembre 2020
 Pyjama 15.12.19 - 12.12.20

Ligne modifiée ou inexistante

Lignes	voy 2014	voy 2015	Evol 14-15	Voy 2016	Evol 15-16	Voy 2017	Evol 16-17	Voy 2018	Evol 17-18	Voy 2019	Evol 18-19	Voy 2020	Evol 19-20	Evolution valeur
53										36 729				
54	57 525	70 027	21,7%	85 646	22,3%	89 073	4,0%	92 557	3,9%	89 915	-2,9%	119 349	32,7%	29 434
56	9 488	7 948	-16,2%	17 249	117,0%									
60	907 714	935 293	3,0%	965 890	3,3%	995 739	3,1%	1 015 411	2,0%	960 816	-5,4%	633 699	-34,0%	-327 117
62	524 258	528 464	0,8%	522 480	-1,1%	543 773	4,1%	621 736	14,3%	657 193	5,7%	506 091	-23,0%	-151 102
65	283 549	290 753	2,5%	306 349	5,4%	323 588	5,6%	327 968	1,4%	345 349	5,3%	238 696	-30,9%	-106 653
67				70 668		74 311	5,2%	70 367	-5,3%	75 916	7,9%	44 801	-41,0%	-31 115

Dès la mise en vigueur des nouveaux horaires en décembre 2021...



... la desserte du village de Servion par les TL sera supprimée pour être remplacée par un service de CarPostal.



PubliCar - Région Oron

Publicar est une prestation proposée par CarPostal. Il s'agit d'un système de minibus à la demande, avec arrêts à la carte du vendredi au dimanche, fêtes incluses.

Ce service, apprécié principalement des personnes âgées ou à mobilité réduite permet aux voyageurs de se rendre dans les destinations de leurs choix en dehors des cadences horaires habituelles de CarPostal ou des tl.

Les utilisateurs, pour qui les mêmes conditions tarifaires que celles de CarPostal sont appliquées mais avec un supplément forfaitaire de prise en charge de Fr. 5.- par personne et par trajet, doivent réserver leur transport la veille au n° 0800 60 30 60.



2. Finances communales



2.1 Taux d'imposition

Depuis 2014, le coefficient d'impôt de la Commune de Servion est fixé à 69 % du taux de base cantonal. Ce taux de 69 est le plus bas en vigueur dans les Communes du haut du District. Nous le retrouvons notamment dans les Communes d'Oron et de Savigny.

2.2 Classes de revenus imposables

Pour l'année 2019 (*pour 2020 les chiffres ne sont pas encore connus*), la répartition de la masse fiscale de notre Commune se présente de la manière suivante:

Revenus imposables	Contribuables 2017	Contribuables 2018	Contribuables 2019
à Fr. 0.-	353	387	351
de Fr. 100.- à Fr. 10'000.-	104	119	122
de Fr. 10'100.- à Fr. 25'000.-	99	107	117
de Fr. 25'100.- à Fr. 50'000.-	162	179	176
de Fr. 50'100.- à Fr. 100'000.-	307	332	323
de Fr. 100'100.- à Fr. 200'000.-	168	177	161
dès Fr. 200'100.-	24	30	25

En 2019, le revenu imposable total des 1'275 contribuables (1'331 en 2018 et 1'217 en 2017) **de la Commune s'est élevé à Fr. 60'927'600.00** (Fr. 64'709'000.00 en 2018 et Fr. 58'645'200.00 en 2017), **étant précisé que 351 contribuables soit 27.5%** (387 en 2018 et 353 en 2017) **déclarent un revenu imposable égal à zéro franc.**

2.3 Résultats de l'exercice 2020

2020 est le neuvième exercice de la nouvelle Commune fusionnée de Servion.

Le détail des comptes 2020 et les commentaires s'y rapportant se trouvent dans la partie une de ce préavis.

2.4 Révision de la comptabilité

Les comptes 2020 ont été révisés le 25 mars 2021 par la fiduciaire Fidinter SA qui remplit les exigences légales d'indépendance et de qualification au sens de l'article 35c, alinéa 2, du Règlement sur la comptabilité des Communes. La révision a été effectuée selon les normes de la profession. Le réviseur a conclu que les comptes sont tenus correctement et avec exactitude. Son rapport est joint aux comptes de l'année 2020 (partie une de ce préavis).

2.5 Plafond d'emprunt

Pour la législature 2016-2021, le 9 décembre 2016, le Conseil communal a accepté un plafond d'emprunt de Fr. 15'000'000.00.

Au 31 décembre 2020, il était utilisé à concurrence de Fr. 6'768'055.00 (Fr. 7'138'475.00 au 31 décembre 2019 et Fr. 7'893'895.00 au 31.12.2018).

2.6 Plafond de cautionnement

Pour la législature 2016-2021, le 9 décembre 2016, le Conseil communal a accepté un plafond de cautionnement de Fr. 9'500'000.00.

2.7 Engagements financiers

Les contributions annuelles aux associations intercommunales de droit public et aux associations (selon l'art. 60 ss CC) dont la Commune de Servion est membre au 31 décembre 2020 sont les suivantes :

Associations	Montants au 31.12 2018	Montants au 31.12 2019	Montant au 31.12 2020
ASIJ	Fr. 943'337.24	Fr. 939'196.90	Fr. 955'711.81
APER0 - FAJE	Fr. 190'400.00	Fr. 242'750.00	Fr. 309'535.00
ARCOS – AVASAD APROMAD	Fr. 180'292.00	Fr. 175'168.00	Fr. 0.00*
Association AIESFE	-.-	-.-	-.-
Lausanne Région	Fr. 14'889.30	Fr. 15'419.50	Fr. 15'356.95
ORPCi	Fr. 44'744.00	Fr. 48'552.00	Fr. 46'852.50
Paroisse catholique et Paroisse protestante	Fr. 33'711.75	Fr. 25'648.75	Fr. 24'415.65
RAS	Fr. 28'053.15	Fr. 26'700.80	Fr. 31'340.00
SDIS	Fr. 53'595.40	Fr. 52'757.60	Fr. 56'515.50
Groupement forestier Broye-Jorat	Fr. 12'661.75	Fr. 30'694.50	Fr. 27'441.95
Déchets carnés	-.-	-.-	-.-

Cette liste n'est pas exhaustive, elle mentionne les principales associations.

** Fr. 0.00 car le Canton a repris l'entier des charges AVASAD depuis le 1^{er} janvier 2020.*

3. Domaines et bâtiments

3.1 Forêts

Les forêts des villages de Servion et de Les Cullayes ont une surface forestière exploitable de 108 hectares.

Depuis janvier 2018, la gestion des forêts communales est confiée, sous contrat de « *bail à ferme pour biens-fonds forestiers* » au Groupement forestier Broye-Jorat. Monsieur René Padrun, Municipal, représente la Municipalité au Conseil intercommunal de ce Groupement.

Nos forêts en 2020 en bref, sur la base du rapport de Monsieur Didier Gétaz, garde forestier

Bien qu'avec un hiver 2019-2020 plus riche en précipitations qu'en 2017 et en 2018, les périodes de fortes chaleurs et de sécheresses des années précédentes se sont faites ressentir et l'année 2020 en a été, malheureusement, la parfaite démonstration.

Le bostryche a particulièrement profité de la situation météorologique de ces dernières saisons pour proliférer et les forêts de la Commune ont été particulièrement touchées.

Bien que des foyers de bostryches se trouvaient répartis sur l'ensemble du territoire communal, la plus grande partie se situait aux alentours du bois de Villard-Montet à Servion. Le bois du Chemin des Trois Communes, celui du Chemin de Nazareth et le bois de la Côte dans le village de Les Cullayes ont également été touchés mais dans de moindres proportions.

Au total sur une possibilité de coupe de 900m³ de résineux, 710m³ d'épicéas bostrychés ont dû être abattus ce qui représente les des deux tiers de la possibilité de coupes de bois résineux.

L'épicéa n'est malheureusement pas la seule essence à souffrir de l'évolution du climat. Le sapin blanc montre lui aussi une mortalité élevée. Mais plus inquiétant encore, les hêtres, que l'on annonçait pourtant comme une essence supportant bien l'évolution climatique, subissent eux aussi un fort taux de dépérissement.

Cette situation a amené à revoir la planification de certains chantiers comme par exemple la coupe du bois de l'Aberge, initialement prévue pour la saison 2019-2020, qui a été reportée à la saison de coupe de 2020–2021.

Exploitation des forêts communales

Lors du martelage, qui s'est déroulé le 24 septembre 2020, en comité restreint en raison de la pandémie, seules deux coupes, avec un faible taux de résineux, ont été martelées, conséquence de l'important volume de bois bostrychés coupés durant l'été.

Coupes martelées :

1. La première est une coupe de réalisation effectuée à l'entrée du Chemin des Trois Communes dans le village de Les Cullayes.
Elle a été motivée non seulement pour rajeunir le peuplement à cet endroit mais également et surtout dans un but sécuritaire. En effet, les nombreux hêtres bordant la place de parc à l'entrée de la forêt montraient des signes de dépérissement (descente de cimes). Leur abattage a d'ailleurs démontré un état sanitaire inquiétant, une partie avait l'intérieur des troncs pourris.
2. La seconde se trouve au lieu-dit « Les Esserts », situé à la sortie du village de Les Cullayes en direction de Mollie-Margot. Il s'agissait d'une coupe dite de revitalisation de lisière faite dans le but d'améliorer la biodiversité.

Volume martelé :

- Coupes ordinaires : 486 sv*
- Coupes forcées (chablis et bostrichés) : 748 sv*

A titre comparatif, en 2019, 650 m3 avaient été martelés contre 520 m3 en 2018 et 665 m3 en 2017.

** Remarque : vous vous demandez certainement ce qu'est un sv ?*

Ce terme technique nous a été communiqué par le garde-forestier et il nous a paru intéressant de le conserver.

Un sv est un volume sur pied (sylve) - 1 sv équivaut environ à 1m3 de bois mesuré après abattage.

Vente du bois de feu

Le bois de feu et le déchetage sont vendus à la coopérative Bois énergie Jorat Broye, dont la Commune de Servion est membre, afin d'assurer l'approvisionnement en « bois énergie » de la région. La situation de cette coopérative est saine, ce marché étant porteur grâce à la transition énergétique mise en place par les instances politiques fédérales et cantonales.



Bois destiné à l'énergie

Commercialisation du bois en Suisse

Si la demande des bois de service suisses de 1^{ère} qualité reste intéressante, au niveau du 2^{ème} et du 3^{ème} choix le marché a été peu intéressant en 2020. Avec la force du franc suisse par rapport à l'euro, les exportations ont été difficiles. Malgré cela et en espérant que les prix remontent bientôt, la Municipalité souhaite maintenir l'exploitation de ses forêts afin de soutenir le tissu économique local.

Bois de feu pour privés

Les habitant(e)s qui souhaitent acquérir du bois de feu pour leur usage personnel peuvent s'adresser au Groupement forestier

Plantations

625 plants répartis entre les différents chantiers ont été mis en demeure, soit :

- Epicéas omorika : 375 plants
- Chênes Sessile : 250 plants

Pour l'épicéa omorika (sapin de Serbie), il s'agit d'un essai. Considérant son origine génétique, cette essence devrait être plus résistante à l'évolution climatique.

La neige abondante de ce dernier hiver n'ayant pas permis de la réaliser aux dates prévues, la plantation du bois de Villard-Montet à Servion, initialement prévue pour l'automne 2020, a été reportée à l'automne 2021.

Soins culturaux

Au chapitre des plantations et des soins aux jeunes peuplements, ce sont 2.23 ha de plantations qui ont été entretenus (notamment fauchage) (11.09 ha durant l'été 2019).



Biodiversité

Sur le plan de la promotion de la biodiversité, par l'intermédiaire du Groupement forestier à qui la gestion des forêts est confiée, la Commune de Servion continue à mettre en place diverses mesures écologiques conformément au plan de gestion. Il s'agit notamment de :

- La mise en place de lisières étagées (coupe des Esserts).
- La désignation et le maintien d'arbres habitats.
Ces arbres destinés à mourir naturellement sont intéressants au niveau de la faune et des plantes qu'ils abritent.
- La conversion de peuplements à faible valeur écologique en chênaies.



Un exemple d'arbre habitat

Nouveau découpage des triages forestiers dès janvier 2020 et nouveau garde-forestier

Un nouveau découpage des trois triages du Groupement forestier Broye-Jorat a été signé par le Conseil d'Etat le 6 décembre 2019. Depuis janvier 2020, la Commune de Servion est passée du triage du Jorat à celui de la Haute-Broye. Cette nouvelle organisation vise à une meilleure répartition de la charge de travail et à une rationalisation des déplacements entre les gardes forestiers.

Depuis janvier 2020, le suivi des forêts communales a été confié à Monsieur Didier Gétaz, garde-forestier.

Découverte des forêts de la région

Le martelage prévu au début de l'été ayant été repoussé à l'automne, en lieu et place, une sortie à but récréatif et instructif a été organisée le 23 juillet 2020 en présence de la Municipalité, du personnel de voirie et de Monsieur Gétaz, garde-forestier.

A la demande du collectif « Jardinables » une sortie en forêt s'est déroulée le 31 octobre 2020 avec pour objectif d'expliquer la gestion des forêts comme que nous la pratiquons aujourd'hui et les enjeux auxquels nous sommes confrontés en raison de l'évolution du climat.

Savoir vivre en forêt

Une très jolie vidéo instructive et ludique peut être consultée sur le site de ForêtSuisse.

Le lien se trouve également sur le site de la Commune www.servion.ch sous l'onglet pilier public.



3.2 Abattage d'arbres dans les propriétés privées

Plusieurs propriétaires ont demandé l'autorisation d'abattre un ou des arbres situés sur leurs propriétés. La plupart étaient malades ou devenus trop envahissants, voire certains dangereux pour le voisinage.

Tel que le prévoit le règlement communal sur la protection des arbres, en vigueur depuis décembre 2018, lors de chaque demande d'abattage d'arbres dont le diamètre atteint 30 cm et plus à 1m du sol, avant de délivrer l'autorisation, la Municipalité affiche la demande en consultation publique durant 20 jours. Cet affichage figure également sur le site communal.

Selon ce même règlement et afin de garantir au mieux la biodiversité, pour chaque arbre abattu, un nouveau, si possible indigène et de longue futaie, doit être planté dans un délai d'un an à partir de la coupe. Relevons que le nouvel arbre est considéré comme protégé dès sa plantation quel que soit son diamètre.

Si l'espace à disposition sur la parcelle ne permet pas cette plantation, une taxe de compensation affectée est encaissée par la Commune. Ce montant est mis en réserve pour la mise en place de différents arbres sur le territoire communal.

En 2020, 12 autorisations d'abattage, totalisant 24 arbres, ont été délivrées par la Municipalité (17 en 2018 et 11 en 2019). Ce chiffre n'intègre pas les demandes comprises dans les mises à l'enquête publique.

3.3 Feux bactérien

Contrainte à veiller à la mise en place d'un contrôle annuel sur le territoire communal, la Municipalité a confié ce mandat à l'entreprise Idées Vertes, établie à Servion. Ce contrôle requiert des connaissances particulières afin de pouvoir définir avec certitude de quel type de maladie souffre un arbre ou un arbuste qui présente des éléments secs (comme brûlés).

Sur le site communal et au pilier public se trouve la liste des espèces les plus vulnérables à la bactérie responsable de cette maladie.



3.4 Etang du Parimbot - Cours d'eau

Entretien général

Tant pour l'étang du Parimbot, qui est un biotope naturel protégé qui se trouve à Servion, au Nord de la station d'épuration (*l'endroit est magnifique, flore et faune locales y ont trouvé gîte et couvert - la présence de castors a été constatée en février 2020*) que pour les autres cours d'eaux, les travaux d'entretien habituels ont été effectués durant l'année 2020 sur la base d'un plan édicté par un bureau spécialisé.

Il en est de même pour les berges du ruisseau Le Flon à Servion où chaque année deux coupes d'entretien de la prairie ainsi qu'une taille de gabarit, de recépage dans les zones de fascines et de boutures des saules sont confiées à une entreprise de la Commune. Le coût des travaux est subsidié à hauteur de 60% par le Canton, le solde restant à charge de la Commune.

Le Flon - Servion

En septembre 2019, un bloc de la première rangée avait basculé vers le cours d'eau provoquant un déplacement horizontal du sommet de ce dernier d'environ 40 cm. Deux blocs, plus petits, de la rangée supérieure avaient suivi ce mouvement et une fissure s'était formée dans le terrain juste derrière les blocs sans incidence apparente sur le talus en amont. Les travaux de remise en état nécessaires avaient été effectués et un nouveau contrôle des lieux a eu lieu le 22 septembre 2020 par un bureau spécialisé.

Il a pu constater que l'allure générale des enrochements est similaire à l'état de l'année précédente après travaux. Aucun nouveau mouvement ou affaissement n'a été découvert. Les gros blocs sont appuyés, à leur base, sur des plus petits ce qui confirme qu'ils sont stabilisés. Quant aux petits blocs, situés en amont et en aval des plus gros, ils sont stabilisés et recouverts de végétation.

La fissure dans le terrain n'a pas été retrouvée (*elle a été soit rebouchée par la terre soit couverte par la végétation abondante*),



Ruisseau du Chemin du Stand - Les Cullayes

Plusieurs pierres s'étant effondrées dans le lit du ruisseau du Chemin du Stand à Les Cullayes (*en direction de l'ancienne décharge*), l'enrochement a été entièrement consolidé au début septembre 2020 sur une longueur d'environ 120 mètres.

Le coût de ces travaux, Fr. 35'468.40, a été subventionné à hauteur de 60% par le Canton. Le solde étant à charge par la Commune.



3.5 Bâtiments communaux

Entretien général des bâtiments communaux

Les travaux habituels d'entretien et de contrôle ont été entrepris sur l'ensemble des bâtiments communaux. Les contrôles OIBT des bâtiments sont effectués selon le calendrier de la Romande Energie et après chaque transformation importante.

Une vérification de leur état et le nettoyage régulier des différentes toitures sont planifiés chaque année avec une entreprise spécialisée de la région. Les réparations importantes sont projetées et budgétées de cas en cas, selon l'urgence.

Bâtiments du Chemin du Centre n° 4 et 6 à Servion

Plusieurs stores ont dû être remplacés dans ces bâtiments. Certains parce qu'ils étaient usés et d'autres en raison d'actes de vandalisme pour lesquels plaintes ont été déposées.

Le Conseil communal ayant accordé le crédit extrabudgétaire nécessaire, dans sa séance du 30 mars 2020, les façades de ces deux bâtiments ont été entièrement rafraîchies. Les travaux ont débuté le 6 juillet 2020 pour se terminer juste avant l'arrivée de l'hiver.

La Municipalité a profité d'assainir certains points posant problème comme par exemple l'étanchéité des toitures et les joints de la verrière.

Quelques mauvaises surprises découvertes en cours de travaux se sont ajoutées, générant un dépassement du crédit accordé d'environ Fr. 47'000.00. Ce dernier fera l'objet d'un préavis complémentaire au 1^{er} Conseil de 2021.

En décembre 2020, un curage complet des conduites EU et d'une fosse, ainsi que le remplacement de la chasse d'eau des WC ont été entrepris dans la partie laboratoire du bâtiment de la boulangerie.

Les bâtiments avant les travaux



Pendant les travaux



et une fois les travaux terminés



La Chapelle « St-Maurice » - Servion

Ce lieu de culte, dont il est déjà fait mention dans des écrits datant de 1453, est mis à disposition de l'Église évangélique réformée (Paroisse protestante) pour « L'Église des Enfants » depuis 2016.

La Chapelle accueille cependant encore bien entendu des mariages, des baptêmes et des cérémonies funèbres.

En 2019, elle a été équipée de WC et en 2020, à part l'entretien général, aucuns travaux importants n'ont été entrepris dans ce site.

« La Retraite » - Servion

Ce bâtiment n'a nécessité aucune intervention particulière en 2020 si ce n'est les travaux d'entretien usuels.

La « Ferme communale » - Servion

Ce bâtiment n'a fait l'objet d'aucune intervention particulière en 2020 à part de légères réparations dans l'attente d'une réfection importante prévue en 2021/2022.

Le « Vieux Collège » - Servion

D'importants travaux de transformation et de rénovation ayant été entrepris dans ces bâtiments entre 2018 et 2019, aucun n'a été réalisé en 2020 à part, afin d'améliorer l'étanchéité de la toiture, le démontage de l'ancienne cheminée qui n'était plus en service depuis plusieurs années.

Ancien Collège de Les Cullayes

Les deux portes d'entrée de ce bâtiment ont été remplacées au début septembre 2020.

Porte côté Chemin des Moures



24/64

Porte d'entrée du côté de la Place des deux Tilleuls



La salle communale, lieu d'accueil et de rencontres de notre Commune

En raison de la crise sanitaire, l'année 2020 aura été fatale à la location de notre salle communale puisque une bonne partie de l'année les cours de gymnastique n'ont pas pu s'y dérouler et que seules 20 locations dont 5 gratuites (contre 71 en 2019 et 67 en 2018) ont pu être honorées.



La salle communale en attente de locataires.

Abris PC de Servion et de Les Cullayes

Durant le confinement du printemps 2020, les sanitaires de l'abri PC de Les Cullayes ont été entièrement repeints. Le coût de ce travail a été pris en charge par l'ORPC. Un éclairage de secours et de sécurité a également été installé dans cet abri.

Une des cellules de l'abri PC de Servion, avec accord du Commandant de l'ORPC, a été aménagée et équipée d'armoires anti-feu, d'un déshumidificateur et d'étagères adaptées afin de pouvoir accueillir les archives des deux anciennes Communes ainsi que celles de la nouvelle Commune de Servion

Etude pour une éventuelle pose de panneaux solaires sur les bâtiments communaux suite au « postulat Berger »

Suite au dépôt d'un postulat lors de la séance du Conseil communal du 28 octobre 2019, une étude a été établie par le bureau EEO Etudes électriques Olivetta.

Après avoir pris connaissance de la synthèse de cette étude, considérant le rapport entre l'investissement (près d'un ½ million) et la rentabilité (10% serait consommé par les bâtiments et 90% injecté dans le réseau à bas tarif), la Municipalité a choisi de renoncer à équiper les toitures des bâtiments communaux de panneaux solaires à part celles du local de voirie à Servion pour alimenter le bâtiment de « La Retraite » et celles de « La Ferme » lorsque la rénovation du bâtiment sera entreprise.

Elle a, en revanche, mandaté ce même bureau d'études pour proposer la mise à disposition de ces toitures à la Romande Energie ou à un autre fournisseur d'énergie.

Le Conseil communal a été informé de ces décisions dans la séance de décembre 2020.

Stand de tir de Servion

En janvier 2020, en application des exigences fédérales et cantonales en vigueur, afin d'éviter un assainissement complet et coûteux du site, des récupérateurs de balles ont été installés dans les buttes de tir du stand de Servion.

Ce lieu étant propriété de la Commune, le coût soit Fr. 25'835.65 est entièrement à sa charge.

Le transport de ces éléments s'est fait par hélicoptère en décembre 2020.



Projet de construction d'un refuge sur le site de l'ancienne décharge de Les Cullayes

Suite à une demande déposée en séance de Conseil communal, la Municipalité a demandé plusieurs offres et a pris contact avec les différents services cantonaux concernés afin d'évaluer la possibilité de construire un refuge sur le site de l'ancienne décharge de Les Cullayes, au lieu-dit « Es Vérotty » qui se trouve partiellement en zone forestière.

Un projet devrait vraisemblablement être présenté à l'approbation du Conseil communal en début de législature 2021-2026.

3.6 Terrains communaux

L'ensemble des terrains communaux constructibles ayant été vendus avant la fin de l'année 2019, la Commune de Servion n'en possède désormais plus à part des parcelles colloquées en zone d'utilité publique ou d'équipements collectifs.

3.7 Domaines publics

Aucun élément particulier n'est à relever pour ce point.

4. Travaux publics - Urbanisme

4.1 Routes et trottoirs

Entretien général

Durant l'année 2020, différents travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés dans les deux villages sur l'ensemble du réseau routier communal. Il s'agit principalement de travaux de goudronnage effectués par le personnel de voirie et de colmatage des fissures confiés à une entreprise spécialisée.

Comme chaque année au printemps, des trous en formation (nids de poules) dans le revêtement endommagé par le gel et le dégel hivernal et par les travaux de déneigement ont été rebouchés.

Tant à Servion qu'à Les Cullayes, des travaux d'entretien et de remise aux normes du marquage au sol ont été exécutés afin de garantir la sécurité des usagers.

Nous avons pu obtenir de la terre végétale, mise gratuitement à disposition par l'ASIJ, suite aux travaux de creuse du futur collège de Carrouge. Cette dernière a permis de renforcer les accotements à différents endroits du territoire communal.

Le service de voirie a remis en état le passage surplombant le petit ruisseau se trouvant à hauteur de Pra la Tête dans le village de Les Cullayes afin que les véhicules agricoles puissent traverser en toute sécurité.

Chemin du Moléson - Servion

Suite à l'acceptation par le Conseil communal du préavis n° 02/19, dans sa séance du 29 avril 2019, la bande piétonne longeant le Chemin du Moléson a été aménagée en enrobé courant 2019 et, en 2020, l'arborisation prévue a pu être mise en place par la plantation de pommiers ornementaux Malus Red Sentinel. (Il s'agit d'une variété à port arrondi disposant d'une floraison blanche mellifère, suivie de fruits « rouge vif » de la taille d'une cerise très appréciés des oiseaux durant l'hiver) ainsi que de 24 arbustes composés de 6 essences indigènes différentes.

Le pommier Malus Red Sentinel, un régal pour les abeilles au printemps



et pour les oiseaux en hiver



Route du Vieux Collège - Servion

Avec pour objectif de renforcer la structure de la chaussée sur toute sa longueur, après un traitement des fissures, une membrane gravillonnée a été posée le 2 septembre 2020 sur la route cantonale du Vieux Collège (*en traversée de localité*) par une entreprise spécialisée, ceci depuis le carrefour de la route cantonale jusqu'au bâtiment de l'administration communale.

Depuis plusieurs années, les grilles d'évacuation des eaux de chaussées, posées le long du trottoir de la partie basse de cette route, posaient des problèmes lors des travaux de déneigement.

Ces grilles étant anciennes, avec un format que l'on ne retrouve plus, nous n'avons pas été en mesure de les remplacer. La Municipalité a donc mandaté une entreprise pour les desceller et les remplacer par 4 grilles carrées équipées d'un sac de route dans la partie souterraine. Suite à ces travaux, à certains endroits, un affaissement d'environ 2 cm est apparu. La remise en état se fera sous garantie par l'entreprise concernée courant 2021.

Réaménagement de la RC 636 en traversée du village de Servion

Le Conseil communal a accepté le préavis n° 10/2020, dans sa séance du 4 décembre 2020 en levant la seule opposition déposée.

La Municipalité attend la validation définitive de la DGMR pour commencer les travaux prévus au printemps 2021.

Chemin Aux Channey - Servion

Le Conseil communal ayant accepté le préavis n° 02/2020, dans sa séance du 30 mars 2020, la première étape des travaux s'est terminée à la fin de l'automne 2020 afin de permettre une circulation aisée et de faciliter les travaux de déneigement.

La pose du tapis final se fera une fois le gros œuvre des chantiers en cours dans les quartiers Channey et Praz-la-Vellaz terminé, vraisemblablement à la fin 2021.

Réfection du trottoir et du Chemin de la Scierie - Servion

Suite à l'acceptation par le Conseil communal, dans sa séance du 22 juin 2020, du préavis n° 06/2020, les travaux de remise à niveau du trottoir ont débuté le 28 juillet 2020.

La réception de l'ouvrage a eu lieu le 8 septembre 2020.

Le tapis final du chemin sera posé courant 2021.



Chemin de la Scierie - Servion - pose d'une signalisation « interdiction de stationner »

Confrontée à un problème de stationnement le long de cet axe routier où il est peu aisé de croiser, particulièrement en hiver et pour les transports publics, la Municipalité, après avoir reçu l'aval de la DGMR (Direction générale de la mobilité et des routes), a fait poser une signalisation interdisant le stationnement des deux côtés de ce chemin.

Chemins communaux des Grandes Ravaires, des Chanettes et de l'Aberge à Les Cullayes - limitation de la vitesse de circulation à 30 km/h

Dans la perspective d'améliorer la sécurité des piétons et notamment des enfants nombreux dans le quartier, plusieurs propriétaires bordant le chemin des Grandes Ravaires ont approché la Municipalité en mars 2020 afin de discuter d'un nouvel aménagement du quartier intégrant ces trois chemins communaux.

Un dossier de demande de limitation à 30 Km/h, avec mise en place d'un marquage au sol et d'une signalisation appropriée, a été déposé auprès de la DGMR qui l'a validé, après mise en consultation publique durant 30 jours dans la FAO. Aucune opposition n'ayant été déposée, la mise en place de la signalisation et le marquage sont prévus pour le printemps 2021.

Cour des comptes - audit sur l'entretien du réseau routier communal

La Commune de Servion a été choisie par la Cour des Comptes* pour un audit sur la gestion de l'entretien du réseau routier. Un rapport a relevé les différentes mesures mises en œuvre par la Municipalité de Servion afin de s'assurer du suivi et de la planification des moyens de remise en état du réseau routier communal.

** La Cour des comptes du Canton de Vaud a été la 1ère à être ancrée dans une Constitution en Suisse, entrée en vigueur le 14 avril 2003. Une loi du 21 novembre 2006 a régi son statut et sa mission. Composée de cinq magistrats élus par le Grand Conseil, la Cour des comptes est entrée en fonction le 1er janvier 2008.*

Quelles sont ses attributions? La Cour procède à la vérification de la bonne utilisation des fonds des entités soumises à son champ de contrôle, à la vérification de l'évaluation de la gestion des risques des entités soumises à son champ de contrôle, au contrôle des subventions accordées par l'Etat ou les communes.

Divers

La Municipalité a participé à la séance d'information annuelle organisée dans les locaux de la DGMR afin de prendre connaissance des projets routiers futurs prévus dans la région. Cette séance a notamment pour but de coordonner les travaux routiers cantonaux et communaux.

4.2 Eclairage public

L'entretien des candélabres et le remplacement des ampoules défectueuses ont été effectués tout au long de l'année sur le territoire communal mais de manière groupée afin de ne pas engendrer des frais inutiles. La location d'une nacelle s'avère en effet nécessaire pour garantir la sécurité du personnel.

Les 3 anciens luminaires de la place des deux Tilleuls à Les Cullayes ont été remplacés par des éclairages LED dans la continuité des travaux commencés il y a 2 ans au Bd Hofmann.

La Municipalité a validé le remplacement de 8 luminaires le long de la route de Mollie-Margot à Les Cullayes, ainsi que la pose d'une armoire de commande pour la mise en place d'un compteur. Ces nouveaux éclairages, qui seront installés au printemps 2021, sont destinés à diminuer la consommation et les coûts d'électricité.

Lors du renouvellement du parc des luminaires, plusieurs anciens ont été posés le long de la bande piétonne bordant le Chemin du Moléson à Servion.

Le budget 2020 prévoyait que 3 luminaires soient remplacés par des éclairages LED dans le quartier du Clos Joli à Servion. Les travaux ont été reportés au printemps 2021.

Dans nos deux villages, des prises ont été installées sur les mâts des candélabres de l'éclairage public afin de renforcer l'alimentation nécessaire aux décorations lumineuses de fin d'année.

4.3 Service hivernal

Dans les deux villages, les routes communales sont déneigées par la voirie qui s'adjoint les services de deux déneigeurs indépendants. Les routes cantonales, en traversée de localités, sont déneigées par une entreprise mandatée par le Canton qui refacture ensuite les kms concernés à la Commune. La procédure appliquée par le Canton veut que les routes cantonales soient praticables sur le réseau principal entre 06h et 22h et sur le réseau secondaire entre 07h et 22h.

Au retour des beaux jours, le service de la voirie procède à un contrôle des routes, destiné à évaluer et planifier les réparations à entreprendre afin d'assurer un déneigement optimal et sans risque de dégâts sur le matériel lors de la prochaine saison hivernale.

En automne, un deuxième contrôle du réseau à déneiger est effectué et les propriétaires dont les haies et les arbres pourraient gêner ce travail sont invités par courrier à les élaguer avant l'arrivée de l'hiver.

4.3 Matériel de voirie - parc des machines

Pour remplacer l'ancienne, la Municipalité a fait l'acquisition d'une débroussailleuse Husqvarna ainsi que de deux sécateurs électriques destinés à faciliter la taille des haies et des petits arbres.

De nouveaux jeux de couteaux ont remplacé les anciens usés des deux épareuses communales.

Le tracteur Deutz 5200 a été équipé d'un crochet d'attelage de type boule.

Le petit tracteur de tonte utilisé à Servion depuis plus de 10 ans, montrant des signes de fatigue, dont notamment du jeu dans la direction, a été remplacé en août 2020 par un modèle GR 2120 de démonstration.



Afin, de faciliter l'arrosage des espaces verts, une citerne montée sur remorque, avec motopompe, a rejoint le parc des machines en août 2020.



4.4 Parcs et promenades - cimetière

Cimetières

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) de ces espaces sont réalisés tout au long de l'année par le personnel de voirie.

En octobre 2020, des faits de vandalisme (arbustes déracinés, objets cassés ou volés) ont été constatés au cimetière de Servion. Plainte a été déposée à la gendarmerie, malheureusement sans que le ou les responsables aient été identifiés.

Malgré leur grand âge voire même un certain délabrement pour plusieurs, les tombes du cimetière de Servion n'ont pas été désaffectées, tel que budgété, en 2020. Sur demande de plusieurs familles, la Municipalité a en effet décidé de reporter à 2022 la désaffectation des tombes à lignes prévue initialement en 2018.

Parcs – espaces verts et places de jeux

Les travaux habituels d'entretien courant (nettoyage, taille, etc.) ont été entrepris tout au long de l'année par le personnel de voirie. Nous en profitons ici pour vous rappeler que depuis deux ans, la Commune n'utilise plus de désherbants contenant du glyphosate.

Le collectif « Jardinables » a réparé le muret et le petit portail donnant accès à leur jardin didactique situé près de la déchetterie de Les Cullayes

Afin d'éviter tout risque d'accident, un contrôle régulier des différentes places de jeux est effectué et ceux en mauvais état, ou laissant présager un risque quelconque, sont réparés ou si besoin remplacés. C'est le cas pour le skate-park où 4 pistes de roulement ont été remplacées au printemps 2020 et pour lequel des barrières de sécurité ont été commandées.

Des déprédations sont intervenues à plusieurs reprises dans l'édicule (WC publics) situé à proximité du Vieux Collège à Servion. Pour que la Municipalité retire sa plainte, les responsables ont été contraints de verser Fr. 600.-, en compensation des frais de nettoyage et de remise en état, à la Fondation Théodora à Lausanne.

Aucun autre évènement particulier n'est intervenu en 2020 dans les espaces verts si ce n'est qu'en raison de la crise sanitaire, l'accès à ces derniers s'est vu limité voire partiellement interdit durant le confinement du printemps 2020.

Deux massifs « 1 tulipe pour la vie »
(Campagne de sensibilisation au cancer
du sein mise en place par l'Association
l'aiMant Rose) ont été installés sur la
place du Centre à Servion.



4.5 Ordures ménagères et déchets

Gestion des deux déchetteries

Les deux déchetteries communales offrent un espace agréable et sont parfaitement équipées pour répondre aux besoins et aux attentes des citoyennes et citoyens.

Aucuns travaux importants n'ont été réalisés en 2020 sur ces deux sites. Seuls quelques aménagements ont été adaptés aux exigences de tri des déchets dont notamment celles liées à la collecte du verre.

Les incivilités constatées ces dernières années ont diminué en 2020 et nous en sommes très satisfaits. Des informations répétées, notamment par les tous ménages, des courriers d'avertissement, des amendes, des contrôles plus fréquents et une ouverture contrôlée des sites ont, au fil des mois, porté leurs fruits.

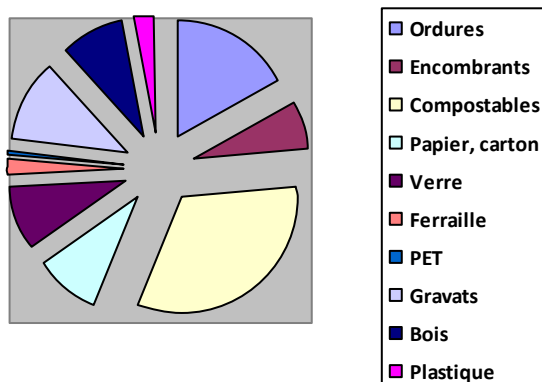
Comparatif des tonnages de déchets collectés entre 2018 et 2020

Types de déchets	2018 (tonnage)	2019 (tonnage)	2020 (tonnage)
Ordures ménagères	203.97	207.05	220.43
Objets encombrants	79.75	71.87	87.09
Déchets compostables	330.68	497.09	423.00
Papier et carton	132.12	137.94	118.12
Verre mélangé	28.20	31.91	5.7
Verre trié	69.26	72.32	111.10
Ferraille	39.04	35.84	34.38
PET	7.65	7.52	7.90
Gravats	106.00	105.30	145.60
Bois (facteur conversion cantonale)	126.47	118.95	119.14
Matières plastiques	27.19	35.18	35.05

ce qui représente, en terme de déchets, une moyenne de :

Population au 31.12.2018 : 1'942 habitants soit 593 kg par habitant
Population au 31.12.2019 : 1'997 habitants soit 661 kg par habitant
Population au 31.12.2020 : 2'076 habitants soit 630 kg par habitant

Comparatif des différents types de déchets traités en 2020



La gestion des déchets en quelques chiffres :

Taxe au sac – rétrocession de l'année 2020

Le coût du transport des sacs blancs taxés au lieu d'incinération, soit la SATOM à Monthey, est partiellement financé par une rétrocession calculée sur le nombre de kilos amenés.

En 2020, cette rétrocession s'est élevée à Fr. 87'045.70 ce qui correspond à 220.43 tonnes de déchets évacués par le biais des sacs blancs (Fr. 74'724.35 en 2019 correspondant à 207.05 tonnes et Fr. 70'049.83 en 2018 correspondant à 203.97 tonnes).

Nous rappelons que les sacs blancs peuvent être déposés dans les points de collecte de toutes les Communes vaudoises ayant adopté ce principe de taxe au sac.

Mesures d'allègement pour jeunes enfants et personnes incontinentes

Le règlement communal sur la gestion des déchets, dans son annexe n° 1 prévoit des mesures d'allègement de la taxe pour les enfants jusqu'à 3 ans et pour les personnes incontinentes au bénéfice d'un certificat médical.

En 2020, la Commune a distribué 74 rouleaux de sacs de 17 litres et 142 rouleaux de sacs de 35 litres correspondant à un montant total de Fr. 3'509.00 (73 rouleaux de sacs de 17 litres et 152 rouleaux de sacs de 35 litres en 2019 correspondant à Fr. 3'694.00).



Le PET

Les points de collecte de bouteilles PET, mis à disposition dans les deux déchetteries, ont totalisé en 2020 : 8'684 kilos de bouteilles à boissons (7'520 kg en 2019 et 8'778 kg en 2018). Ces quelques 315'229 bouteilles qui seront transformées en PET de qualité économisent, en faveur de l'environnement, l'équivalent de 26'052 kg de gaz à effet de serre et d'environ 8'250 litres de pétrole.

Au regard de ces chiffres, nous ne pouvons que recommander à nos citoyens de poursuivre le tri sélectif des déchets.

PET-Recycling Schweiz décerne depuis plusieurs années un « Certificat environnement ». Vous trouvez ci-après ceux pour nos deux centres de collecte.

PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE SERVION
1077 SERVION**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

7308 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2020. Ces quelques 265280 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 21924 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 6943 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



PET-RECYCLING SCHWEIZ



CERTIFICAT ENVIRONNEMENTAL

**COMMUNE DE SERVION
1080 LES CULLAYES**

point de collecte de PET-Recycling Schweiz, a collecté un total de

1376 KILOGRAMMES

de bouteilles à boissons en PET en 2020. Ces quelques 49949 bouteilles ont été recyclées par PET-Recycling Schweiz puis transformées en PET recyclé de qualité. Outre la production de matières premières précieuses, cette collecte a permis les économies suivantes en faveur de l'environnement:



**ENVIRON 4128 KILOGRAMMES
DE GAZ À EFFET DE SERRE**



**ENVIRON 1307 LITRES
DE PÉTROLE**

L'élimination correcte des bouteilles à boissons en PET est un moyen simple de promouvoir la protection du climat, d'économiser l'énergie, de réduire les déchets et de préserver les énergies non renouvelables. Merci pour votre engagement. Chaque bouteille compte!



Jean-Claude Würmli
Directeur



Les déchets verts

Constat récurrent et immuable, le coût du traitement des déchets verts reste au fil des ans un point très important du poste déchets.

En 2020, il a atteint la somme de **Fr. 42'575.43**. (Fr. 50'209.58 en 2019 et Fr. 33'375.79 en 2018).



Les déchets compostables d'un volume dépassant 2 m³ ou de gros diamètres (arbres, souches, etc.) ne sont pas broyés dans la déchetterie communale. Les détenteurs doivent les amener directement à la Compostière de la Coulette. Pour les branchages et les petits diamètres résultant d'un élagage, des bons sont remis par le secrétariat communal et La Coulette refacture le traitement de ces déchets à la bourse communale. En revanche, le traitement des souches, des branches dont le diamètre dépasse 10 cm, des planches ou des gros volumes de bois tout comme celui lié à l'abattage d'arbres est directement refacturé aux détenteurs.

Récolte des vêtements usagés

La société TEXAID, avec qui la Commune a signé une convention en 2017, met à disposition dans les déchetteries des containers réservés à la collecte des vêtements usagés.



Par cette collecte écologique de textiles, TEXAID offre une seconde vie aux vêtements, aux chaussures et aux textiles domestiques usagés. Elle unit l'action économique à un engagement social et une responsabilité écologique. Grâce à sa prestation, elle contribue à réutiliser de manière judicieuse de précieuses matières premières et réunit, avec la vente des textiles, des moyens financiers destinés à des organisations caritatives connues.

Durant l'année 2020, 18'077 kg de vêtements ont été récoltés dans notre Commune (23'329 kg en 2019 et 17'685 en 2018).

La pandémie de Covid-19 a temporairement conduit à un effondrement du marché mondial des vêtements usagés qui sont restés stockés dans divers entrepôts et dont le prix de vente a diminué de près d'un tiers. En compensation des difficultés rencontrées et en tant que soutien exceptionnel, la Municipalité a décidé de renoncer à encaisser, en 2020, la rétrocession pour la collecte des vêtements usagés (*Fr. 3'183.45 avait été versés en 2019 et Fr. 2'652.75 en 2018*).

Opération « Coup de balai » - ramassage de déchets

En 2020, en raison de la pandémie, l'opération « Coup de balai » a été reportée à 2021.



4.6 STEP – STAP et réseau des canalisations EC-EU

Entretien général des collecteurs dans les deux villages

Comme chaque année, plusieurs curages de canalisations avec si besoin un passage de caméras ont été entrepris dans le cadre de l'entretien courant du réseau d'épuration.

La station d'épuration ou STEP

En préambule, nous rappelons que notre station d'épuration est intercommunale et qu'elle est gérée d'entente entre les Municipalités de Servion et d'Essertes. Les coûts sont répartis par Commune au prorata du nombre d'habitants au 31 décembre de chaque année.

Suite aux problèmes d'usure prématurée des bétons et aux défauts constatés sur l'enrobage des armatures, en automne 2020, les travaux de réfection de la 2^{ème} ligne de bassins de la STEP ont été entrepris sous garantie.



Pour rappel, la réfection de la première ligne avait été entreprise en 2019.

En accord entre les deux Municipalités, nous avons profité de ces travaux pour poser une couche d'une résine de protection supplémentaire de part et d'autre des lignes d'eau, protégeant ainsi les bétons contre une nouvelle usure. Ces travaux ont été pris en charge par les deux Communes.

Courant 2020, nous avons découvert et résolu un problème de réglages qui se traduisait par des difficultés à atteindre les normes à respecter pour les eaux rejetées dans le ruisseau. Les résultats sont nettement meilleurs mais il reste des améliorations à apporter. La cause principale est connue, il s'agit d'une arrivée d'eaux claires froides importante dans la station, principalement lors de fortes intempéries, ce qui péjore la biochimie.

Afin d'identifier la provenance de ces eaux claires, fin 2020, la Municipalité a mandaté le bureau Hydrique pour procéder à des mesures permettant de contrôler leur débit dans la station de pompage de Les Cullayes. Les résultats devraient être connus au printemps 2021 et une décision sera prise sur la suite à donner en fonction des conclusions.

Construction de nouveaux collecteurs à Servion

La future construction de 6 villas sur la parcelle n° 40 dans le quartier du Channey à Servion a requis la construction de nouveaux collecteurs communaux EU et EC et de nouvelles chambres.

Contrôle du collecteur reliant les eaux usées de Les Cullayes sur Servion

Un passage caméra a révélé quelques anomalies dans ce collecteur dont, à certains endroits, une ovalisation de la canalisation. Un chemisage sera effectué sous garantie au printemps 2021.

Travaux d'assainissement ou de reconstruction des collecteurs EC-EU à Servion

Les travaux donnant suite à l'acceptation du préavis municipal no 11-2018, concernant le projet de reconstruction des collecteurs EU et EC des quartiers Aux Channey et La Montagne à Servion, débutés le 5 août 2019 se sont terminés en automne 2020, dans des bonnes conditions météorologiques.

Les travaux de remise en état définitive des terrains et de la végétation touchée sont prévus au printemps 2021.



4.6 Bureau technique communal



Enquêtes – permis de construire - permis d’habiter et d’utiliser - etc.

En 2020, en collaboration avec le Municipal en charge des constructions, le bureau technique communal a traité :

- **27** dossiers de mise à l’enquête (20 en 2019 - 24 en 2018)
- **24** permis de construire (19 en 2019 et 19 en 2018)
- **17** permis d’habiter (23 en 2019 - 15 en 2018)
- **0** permis d’habiter provisoires (20 en 2019 - 11 en 2018)
(La Municipalité a décidé de renoncer désormais à délivrer des permis d’habiter provisoires)
- **13** autorisations de minime importance (21 en 2019 - 18 en 2018)
(il s’agit d’autorisations municipales pour des petites constructions pour lesquelles une enquête publique n’est pas indispensable)
- **11** validations d’installations de panneaux solaires ne nécessitant pas de mise à l’enquête publique (19 en 2019)
- **12** autorisations d’abattage d’arbres protégés (11 en 2019)
ces autorisations ont été assorties des mesures compensatoires prévues par l’art. 10 du règlement communal sur la protection des arbres.

5. Formation – Jeunesse

5.1 Autorités scolaires

Le Conseil intercommunal de l’ASIJ (*Association scolaire intercommunale du Jorat*) est composé de 54 délégués issus des dix Communes membres de l’Association.

Chaque Commune est représentée par deux délégués municipaux pour la délégation fixe et d’un délégué des Conseils généraux ou Communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable ce qui représente quatre délégués pour notre Commune.

La délégation de notre Commune représentée auprès de l’ASIJ se compose de la manière suivante (*voir page suivante*):

ASIJ - délégués de la Commune de Servion en 2020

Délégués de la Municipalité	Délégués du Conseil communal
Denys Kaba	Jordan Patrice
Cédric Matthey	Gay Caroline
Membre du Comité directeur : Boand Yves	Rais Fahrat
	Berger Jérôme

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à trois reprises en 2020 soit les 04 mars à Montpreveyres, 17 juin à Mézières et 23 septembre à Savigny. Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

Préavis	Objets :
01/2020	Demande d'approbation de la constitution d'un Droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 669 de la Commune de Jorat-Mézières
02/2020	Demande de crédit de CHF 570'000.00 TTC pour la réfection de la façade sud datant de 1991 et de la verrière ainsi que création d'un local externe de 20 m2 au Collège du Raffort à Jorat-Mézières
03/2020	Demande de crédit de CHF 50'000.00 TTC pour la réfection de la classe de cuisine du Collège du Raffort à Jorat-Mézières
04/2020	Règlement sur les transports scolaires de l'ASIJ et annexes
05/2020	Comptes + rapport de gestion 2019
06/2020	Budget 2021

Le Comité de direction ou CODIR, organe Exécutif, s'est réuni à de nombreuses reprises pour traiter les affaires courantes et les problématiques particulières ainsi que suivre l'avancement des mandats confiés à des commissions. Ces dernières se réunissent hors des séances du Comité de direction, notamment pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le directeur de l'EPS (Etablissement primaire et secondaire) du Jorat participe régulièrement aux séances du Comité de direction et collabore, si besoin, dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

Travaux exécutés dans les bâtiments scolaires situés dans la Commune

Il n'y a eu pas de gros travaux dans le collège intercommunal des Gollies de Servion. Sont intervenues uniquement quelques adaptations liées aux imprévus inhérents à la vie scolaire.

5.2 Répartition des élèves pour notre Commune - répartition des coûts

Nombre d'élèves dans le cercle scolaire :

Au 1^{er} octobre 2020, l'Etablissement scolaire primaire et secondaire du Jorat (comprenant les établissements de Forel, Savigny et de Servion) comptait **1'605 élèves** (1'588 en 2019 - 1'556 en 2018 - 1'529 en 2017),
ce qui représente 1'183 enfants scolarisés en classes primaires et 422 en classes secondaires.



Répartition des élèves domiciliés dans la Commune :

Au 1^{er} octobre 2020, les 237 élèves (237 également en 2019 et en 2018, 231 en 2017) de notre Commune se répartissaient de la manière suivante :

- 236 élèves scolarisés en classes primaires et secondaires
- 1 élève scolarisé dans un autre établissement.

Répartition des coûts

La participation financière de notre Commune se répartit de la manière suivante :

- 1/2 calculée selon le nombre d'élèves
- 1/2 calculée selon le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Sur la base de cette clé de répartition, pour l'année 2020, la participation de la Commune de Servion s'est élevée à Fr. 955'711.81 (Fr. 939'196.92 en 2019 - Fr. 943'990.39 en 2018 et Fr. 993'000.00 en 2017).

En 2020, le revenu de la location des salles de classe en faveur de la Commune de Servion s'est élevé à Fr. 53'000.00 (Fr. 53'000.- également en 2019).

Le coût moyen par élève a atteint Fr. 3'995.68 pour l'année 2020 contre Fr. 3'962.85 en 2019, Fr. 4'023.00 en 2018 et Fr. 4'064.00 en 2017.

Une projection a été calculée par le Comité de direction de l'ASIJ pour déterminer le coût moyen de l'élève pour l'année 2023 qui devrait être la première à supporter la totalité des charges liées aux nouvelles infrastructures dont fera partie le collège Gustave Roud de Carrouge, en cours de construction actuellement.

Le coût moyen par élève, selon le budget prévu, devrait être de :

- Budget standard : Fr. 5'550.00
- Budget optimiste : Fr. 5'350.00

5.3 Société de Jeunesse et jeunes citoyens



Société de Jeunesse de Montpreveyres – Les Cullayes

En 2020, en raison de la pandémie, notre société de Jeunesse s'est vue contrainte de renoncer à organiser les manifestations qu'elle avait prévues dont notamment son tour de Jeunesse qui aurait dû avoir lieu les 11 et 12 septembre et son traditionnel repas de soutien organisé chaque année en automne.

Réception des nouveaux citoyens

Toujours en raison de la pandémie, les séances du Conseil communal se déroulant à huis clos, la Municipalité s'est vue contrainte de renoncer à inviter les nouveaux citoyens au dernier Conseil de décembre 2020.

5.4 Cultes et paroisses



Notre Commune dépend :

- Pour **l'église évangélique réformée** : de la paroisse du Jorat à Mézières. Le Pasteur est Monsieur Nicolas Merminod et le diacre Monsieur Bertrand Quartier.
- Pour **l'église catholique romaine** : de la paroisse catholique « Notre Dame » d'Oron-la-Ville. Cette paroisse dépend de l'unité pastorale St-Pierre Les Roches. Les prêtres sont Messieurs Gilles Abbé Emilien, Nguyen Bobe et Adalric Jatsa.

Au 31 décembre 2020, notre Commune comptabilisaient 2'076 habitants inscrits en résidence principale. Les différentes religions se présentaient de la manière suivante :

Communautés religieuses	Nombre de personnes
Catholiques romains	707
Protestants	735
Sans confession	501
Autres confessions	133

6. Police



6.1 Sécurité publique – sécurité routière

Police population

Depuis 2013, la Commune de Servion fait partie du concept « Police Population ». La démarche propose aux citoyennes et aux citoyens qui le souhaitent de veiller, dans la mesure de leurs possibilités et de leurs disponibilités, à la tranquillité et à la sécurité des quartiers où ils vivent.

Les habitants qui en font la demande peuvent recevoir par courriel un avis mensuel intitulé : « Info-Délits ». Ce document informe des infractions commises sur le territoire communal et donne un certain nombre de conseils avisés.

Sécurité routière

Les radars pédagogiques, acquis par la Commune, ont, durant l'année 2020, été installés à différents endroits de la Commune afin d'inciter les usagers du réseau routier communal, à adapter leur vitesse principalement aux endroits les plus sensibles comme les collèges.

Sur demande de la Municipalité, la gendarmerie vaudoise a procédé à plusieurs contrôles mensuels tant à Les Cullayes qu'à Servion.

Il en ressort que la plupart du temps, les usagers respectent relativement bien les limitations de vitesse. Les excès les plus importants sont invariablement constatés dans le village de Les Cullayes, principalement aux sorties du village en direction de Montpreveyres et de Servion.



Gendarmerie vaudoise

Notre Commune ne possède pas son propre organe de police communale. Les vols, agressions, infractions et tout autre délit commis sur le territoire communal sont gérés par la gendarmerie vaudoise pour laquelle, en 2020, la Commune a versé une participation de Fr 217'557.00 (Fr. 205'051.00 en 2019). Ce montant est calculé sur la base du nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

Vous trouverez en page suivante le descriptif des différentes interventions de la gendarmerie vaudoise sur le territoire de la Commune de Servion.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter les sites suivants :

Statistiques vaudoises de la criminalité et de la circulation

[vd.ch/statistiques-police](https://www.vd.ch/statistiques-police)

Les cartes hebdomadaires des cambriolages commis dans les habitations
et dans les commerces

[vd.ch/cartes-cambriolages](https://www.vd.ch/cartes-cambriolages)

Les sources publiques concernant les actions de préventions de la
police cantonale vaudoise

[vd.ch/prevention-police](https://www.vd.ch/prevention-police)

Gendarmerie vaudoise

Descriptif des 135 évènements intervenus sur le territoire communal en 2020

(98 en 2019)

- 2 ACCIDENTS DE TRAVAIL
- 1 ALARME EFFRACTION
- 19 ANIMAUX (*motifs non communiqués*)
- 1 APPREHENSION / ARRESTATION
- 2 CHUTES A DOMICILE
- 9 ACCIDENTS DE CIRCULATION AVEC ANIMAUX
- 3 ACCIDENTS DE CIRCULATION AVEC FUITES
- 4 ACCIDENTS DE CIRCULATION - DEGATS MATERIELS
- 2 ANNONCES DE PERTE DE PLAQUES
- 3 INFRACTIONS LCR (Loi sur la circulation routière)
- 1 SIGNALISATION ROUTIERE - PANNE
- 4 CIRCULATION ROUTIERE
- 1 CONFLIT DE VOISINAGE
- 2 CYBERCRIMINALITE
- 2 DECOUVERTES DE VEHICULE
- 1 DEMANDE D'ASSISTANCE
- 2 DIFFAMATIONS / CALOMNIES
- 8 DOCUMENTS PERDUS/VOLES
- 7 DOMMAGES A LA PROPRIETE
- 6 INCENDIES
- 3 INDIVIDUS PERTURBES
- 2 INDIVIDUS SUSPECTS
- 2 INFRACTIONS LOIS CANTONALES
- 1 INQUIETUDE POUR UNE PERSONNE
- 1 LESIONS CORPORELLES
- 4 LITIGES (*motifs non communiqués*)
- 1 MALADIE TRANSMISSIBLE / INFECTIEUSE
- 2 MENACES (*motifs non communiqués*)
- 1 MIGR - INFRACTION LEI
- 1 MŒURS - AOS ENFANTS
- 2 MORTS NATURELLES
- 3 OBJETS PERDUS /TROUVES
- 1 POLLUTION HYDROCARBURE
- 1 REVOCATION
- 1 STUPEFIANTS
- 1 TENTATIVE (*motif non communiqué*)
- 7 TROUBLES DE LA TRANQUILITE / NUISANCES
- 1 UTILISATION ABUSIVE D'UNE INSTALLATION DE TELECOM
- 2 VIOLENCES DOMESTIQUES
- 1 VEHICULES (*motif non communiqué*)
- 5 VEHICULES SUSPECTS
- 1 VOL
- 2 VOLS ET DETOURNEMENT D'USAGE
- 4 VOLS PAR EFFRACTIONS
- 1 VOL DE VEHICULE



6.2 Service de la population



Contrôle des habitants - Police des étrangers

En 2020, le service communal de la population a enregistré :

- **263 arrivées dont 18 naissances** (255 en 2019 - 214 en 2018)
- **195 départs dont 18 décès** (208 en 2019 - 171 en 2018)

A ces chiffres s'ajoutent **74 mutations diverses** (93 en 2019 - 95 en 2018) telles que :

- **24** changements d'adresses dans la Commune
- **21** mariages et **0** PACS
- **15** séparations et divorces
- **6** changements de noms
- **8** modifications des origines suite à des naturalisations

Evolution de la population résidente au 31 décembre depuis la fusion

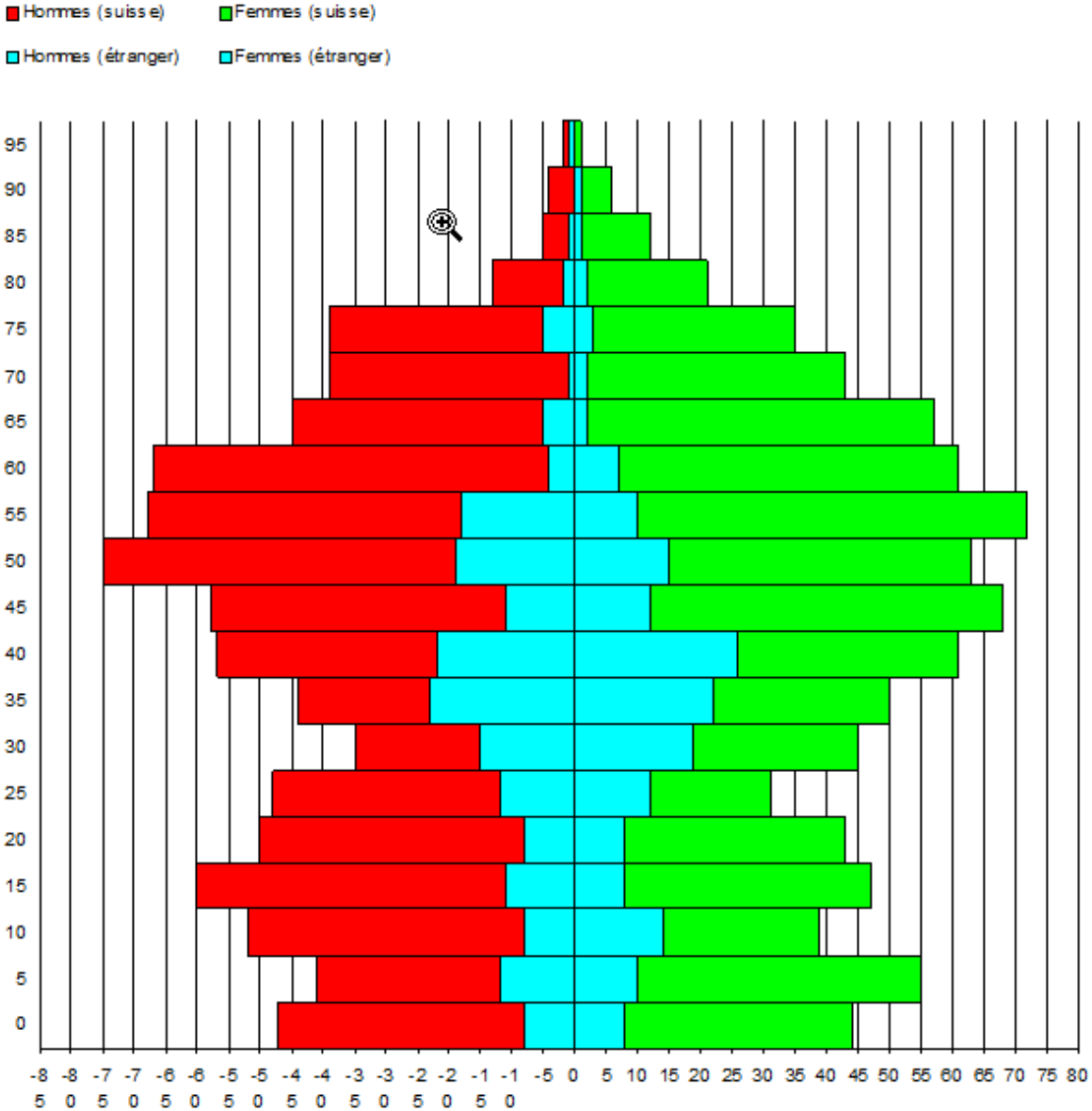
Descriptif	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre d'habitants	1'843	1'877	1'919	1'936	1'946	1'927	1967	2014	2'090
Résidents principaux	1'825	1'858	1'893	1'908	1'918	1904	1942	1997	2'076
Résidents secondaires <i>(en majorité à l'EMS)</i>	18	19	26	28	28	23	25	17	14
Suisses en résidence principale	1'537	1'552	1'549	1'577	1'598	1607	1632	1669	1'716
Etrangers en résidence principale	288	306	344	331	320	297	310	328	360
Flux migratoire annuel	24%	21%	23%	19%	22%	21%	19%	23%	21.9%

Ces chiffres, notamment déterminants pour le calcul de différentes participations financières, émanent de Statistique Vaud.

Ils sont à disposition des Communes chaque année au début du mois de mars. Ces données correspondent à l'état de la population résidente permanente du Registre cantonal des personnes (RCPers) et pour la population étrangère à l'état du registre de l'Office fédéral des migrations (SYMIC).

Entre les chiffres enregistrés par Statistique Vaud au moment où la statistique est arrêtée et la réalité du Contrôle des habitants, nous constatons chaque année une légère différence. Cette dernière est liée aux mouvements intervenus entre l'enregistrement au contrôle des habitants de la Commune et celui au registre cantonal des personnes (arrivées de l'étranger, décès, naissances, etc.).

Pyramide des âges dans notre Commune



Documents d'identité suisses

En 2020, le Service communal de la population a établi **81 cartes d'identité** (67 en 2019 et 64 en 2018).



Les passeports se commandent directement au Centre de biométrie situé dans le quartier du Flon à Lausanne.

De nombreuses personnes profitent du prix combiné attractif pour commander en même temps leur carte d'identité.

Les photos, tout comme les empreintes digitales, se prennent alors directement sur place, ce qui permet d'économiser le coût non négligeable du photographe

Livrets de séjour pour personnes de nationalité étrangère

En 2020, **137 livrets de séjour** (157 en 2019 - 175 en 2018) ont été établis par le Service de la population de notre Commune. Ils résultent de nouvelles arrivées depuis l'étranger ou depuis d'autres communes de Suisse, de naissances et de modifications de l'état civil (mariages, divorces, changements de noms, etc.).



Les cartes de séjour, réservées pour l'instant aux étrangers provenant d'Etats tiers (hors Europe) sont établies par le Centre de biométrie à Lausanne. Les formalités d'inscription sont en revanche gérées par le Service communal de la population.

Une phase test de cartes pour européens devrait toutefois voir le jour au printemps 2021.

Réception des nouveaux habitants

En raison de la pandémie de Covid-19 et des mesures sanitaires en vigueur, la Municipalité s'est vue contrainte de renoncer à organiser cet évènement en 2020.

6.3 Service de défense contre l'incendie (SDIS)



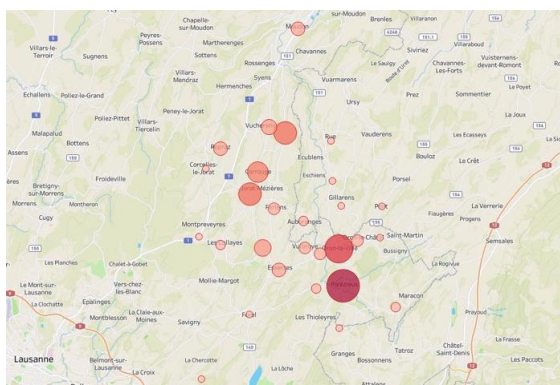
Garantir le tissu sécuritaire de la région en tout temps

La Commune de Servion est rattachée au SDIS Oron Jorat.

Bref rapport des interventions du SDIS en 2020

Au niveau interventions, les années se suivent et se ressemblent. En effet, si 2019 a été plutôt mouvementée, 2020 n'a pas été en reste puisque le SDIS Oron-Jorat a réalisé exactement le même nombre d'interventions que l'année précédente.

Les interventions pour des hydrocarbures ont fortement augmenté en 2020 tout comme celles concernant le sauvetage de personnes.



La majorité des interventions ont eu lieu de nuit (52%), a contrario de l'année dernière (59% de jour et 41% de nuit). Ces alarmes concernaient principalement des feux (36%), plus précisément des petits cas (FEUX_1XX : 22%) ou des cas moyens (FEUX_2XX : 12%). Les inondations ont représenté 27% des alarmes.

Quant à la répartition géographique, les localités qui ont connu le plus de sinistres sont Palézieux (23 sinistres) et Oron-la-Ville (17 sinistres).

Statistiques des interventions :

Nombre d'interventions : 124 (124 en 2019)

Nombre d'heures/hommes : 1'344 (2'816 en 2019)

Durée moyenne d'une intervention : 1.5 h.
(2h en 2019)

Durant l'année 2020, le SDIS est intervenu à 6 reprises dans le village de Servion et 2 fois dans celui de Les Cullayes.



Composition du comité directeur du SDIS Oron-Jorat (CODIR)

- ❖ Richard Danielle – Commune d’Oron-la-Ville (Présidente)
- ❖ Favre Rémy – Commune de Vucherens (Vice-président)
- ❖ Gallay Roland – Commune de Jorat-Mézières
- ❖ Serex Jean-Claude – Commune de Maraçon
- ❖ Padrun René – Commune de Servion

Effectif des sapeurs :

Compte tenu des différentes mutations, l’effectif global au 31 décembre 2020 est en progression par rapport à 2019, avec 191 sapeurs incorporés (181 au 31.12.2019).

Le SDIS Oron-Jorat compte toujours 6 détachements d’intervention, répartis sur 4 sites opérationnels, qui garantissent une disponibilité de 24/24 heures et de 7/7 jours en cas de sinistre.

Il s’agit des sites de :

- **Mézières** avec : 1 DPS de **25 sapeurs**
1 DAP de **29 sapeurs**
- **Oron-la-Ville** avec : 1 DPS de **36 sapeurs**
1 DAP de **31 sapeurs**
- **Palézieux** avec : 1 DAP de **28 sapeurs**
- **Vucherens**, avec : 1 DAP de **42 sapeurs**

Légende : DPS : Détachement de Premier Secours et DAP : Détachement d’Appui

Décembre 2020, le SDIS Oron-Jorat emménage dans sa nouvelle caserne

Le samedi 5 décembre 2020, le SDIS Oron-Jorat prenait possession de sa nouvelle caserne d’Oron-la-Ville. Ce jour-là, près de 200 heures de travail ont été réalisées par les sapeurs-pompiers présents afin de permettre un déménagement rapide et efficace de l’ancienne caserne au nouveau bâtiment.

Les travaux engagés ont permis d’être parfaitement opérationnels dès la fin de l’après-midi. Cette dernière étape a ainsi marqué la concrétisation d’un projet débuté en 2016.

Résumé des activités du SDIS Oron-Jorat pour l'année 2020, tiré du rapport de Monsieur Marc Platel, Commandant



Cette 7^{ème} année d'activité du SDIS Oron-Jorat a été fortement perturbée par l'arrivée du Covid-19 mais le SDIS a su s'adapter en faisant preuve de discipline, de réactivité et de qualités humaines remarquables.

L'année 2020 avait bien commencé avec le projet de la nouvelle caserne pour le site d'Oron, un planning d'exercices riches et variés, ainsi qu'un nombre important de projets à réaliser. A la mi-mars, le Covid-19 est venu tout bouleverser et les règles sanitaires ainsi que les recommandations de l'ECA (*Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels*) ont mis un stop à l'ensemble des activités, hormis bien entendu celles liées aux interventions.

Le SDIS a été appelé à se réorganiser et à s'adapter afin de faire face à cette crise tout en préservant ses forces d'intervention. En collaboration avec l'EMCC (*Etat major cantonal de conduite*) et l'ECA, un rapport hebdomadaire a été mis sur pied afin de s'assurer que le tissu sécuritaire vaudois était opérationnel. Les ressources du SDIS ont fait l'objet d'une surveillance particulière afin que chaque jour il y ait un nombre suffisant de sapeurs disponibles. Le SDIS a toujours été mobilisable et opérationnel.

Afin de minimiser l'impact de cette pandémie, l'Etat-major s'est fixé pour objectif de reprendre les exercices et la formation le plus tôt possible en trouvant un ensemble de solutions respectueuses des normes sanitaires et garantissant la sécurité de ses effectifs. Un nouveau calendrier d'exercices et de formations a ainsi été élaboré et les horaires ont été adaptés pour permettre de diminuer le nombre de participants par session d'exercices. Si l'on ajoute à cela un très bon état d'esprit de l'ensemble des membres du SDIS, 2020 n'aura finalement pas été une année « perdue ».

Tel qu'indiqué dans le dernier paragraphe de la page précédente, le 5 décembre 2020, le SDIS a pris possession de ses nouveaux locaux à Oron-la-Ville. Après un peu plus de 18 mois de travaux, la Commune d'Oron a remis les clés d'un outil de travail qui donne entière satisfaction et qui répond parfaitement aux attentes du SDIS. Ce dernier remercie la Commune d'Oron et celles, membres de son association, l'architecte et l'ensemble des ouvriers qui ont œuvré à cette construction. Le SDIS se réjouit de pouvoir inaugurer officiellement cette caserne dès que les mesures sanitaires le permettront.

Grâce à sa collaboration avec le Comité de direction (CODIR), les formations prévues en 2020 qui n'ont pas pu avoir lieu, notamment à la maison du feu de Villeneuve, pour les DAP et sur le site d'exercice de la CIMO à Monthey pour le DPS, pourront être organisées en 2021.

Le Commandant a remercié les membres de l'Etat-major et l'ensemble des sapeurs du pour leur flexibilité qui a permis de traverser au mieux cette année particulière. Il a adressé ses plus vifs remerciements au CODIR, ainsi qu'à l'Assemblée intercommunale pour leur parfait soutien.

Le rapport complet des activités de 2020 peut être téléchargé sous :

<http://www.sdis-oron-jorat.ch/wp-content/uploads/2021/03/Rapport-dactivites-2020.pdf>

6.4 Protection civile - ORPC

Le Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est constitué de 2 délégués de chaque Commune soit d'un délégué de l'Exécutif désigné par la Municipalité et d'un du Législatif, désigné par le Conseil Communal ou général.

Législature 2016-2021	
34 délégués élus et 17 suppléants désignés	
Présidence :	Christophe Rebetez
Vice-Présidence :	Roger Cordey
Secrétariat :	Lorraine Bard

En 2020, le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises soit le 25 juin et le 9 octobre.

Le Comité de Direction

Le Comité de direction (ou CODIR) est constitué de 9 membres élus par le Conseil intercommunal.

Législature 2016-2021		
Présidence : Jean-Marc Chevallaz*		
Vice-présidence (nommée par le CODIR) : Daniel Métraux**		
Membres du CODIR :		
Chevallaz Jean-Marc*	Municipal	Pully
Conne Jean-Michel	Syndic	Chexbres
Duggan Kilian	Municipal	Lutry
Fontannaz Gérald	Municipal	Paudex
Galley Roland	Municipal	Jorat-Mézières
Greiner-Meylan Nathalie	Syndique	Belmont-sur-Lausanne
Métraux Daniel**	Municipal	Savigny
Richard-Martignier Danielle	Municipale	Oron
Serex Jean-Claude	Syndic	Maracon
<i>Ces membres représentent les CODIR des trois anciennes ORPC.</i>		

Le CODIR a tenu 4 séances en 2020 afin de régler les processus et le fonctionnement relatifs aux décisions du Conseil intercommunal et pour traiter les dossiers suivant :

- Le 27.2.2020 : rapport de gestion et bouclage des comptes 2019.
- Le 30.4.2020 (tenue par visioconférence) : Préavis 01-2020 : Comptes 2019 - Préavis 02-2020 : Gestion 2019 - engagement Covid-19.
- Le 27.8.2020 : Préavis 3-2020 : Budget 2021 - Point de situation sur l'évolution des effectifs de la PCi vaudoise - engagement Covid-19.
- Le 10.12.2020 : Rapport de gestion 2020 - évolution de la PCi vaudoise - engagement Covid-19 - aménagement des locaux.

Le Président a par ailleurs participé à 3 séances de l'assemblée des Présidents de CODIR au SSCM (Service de la Sécurité civile et militaire) à Gollion, ainsi qu'à 23 séances de rapport de situation Covid-19 par visioconférence ou en présentiel.

La Commission de gestion

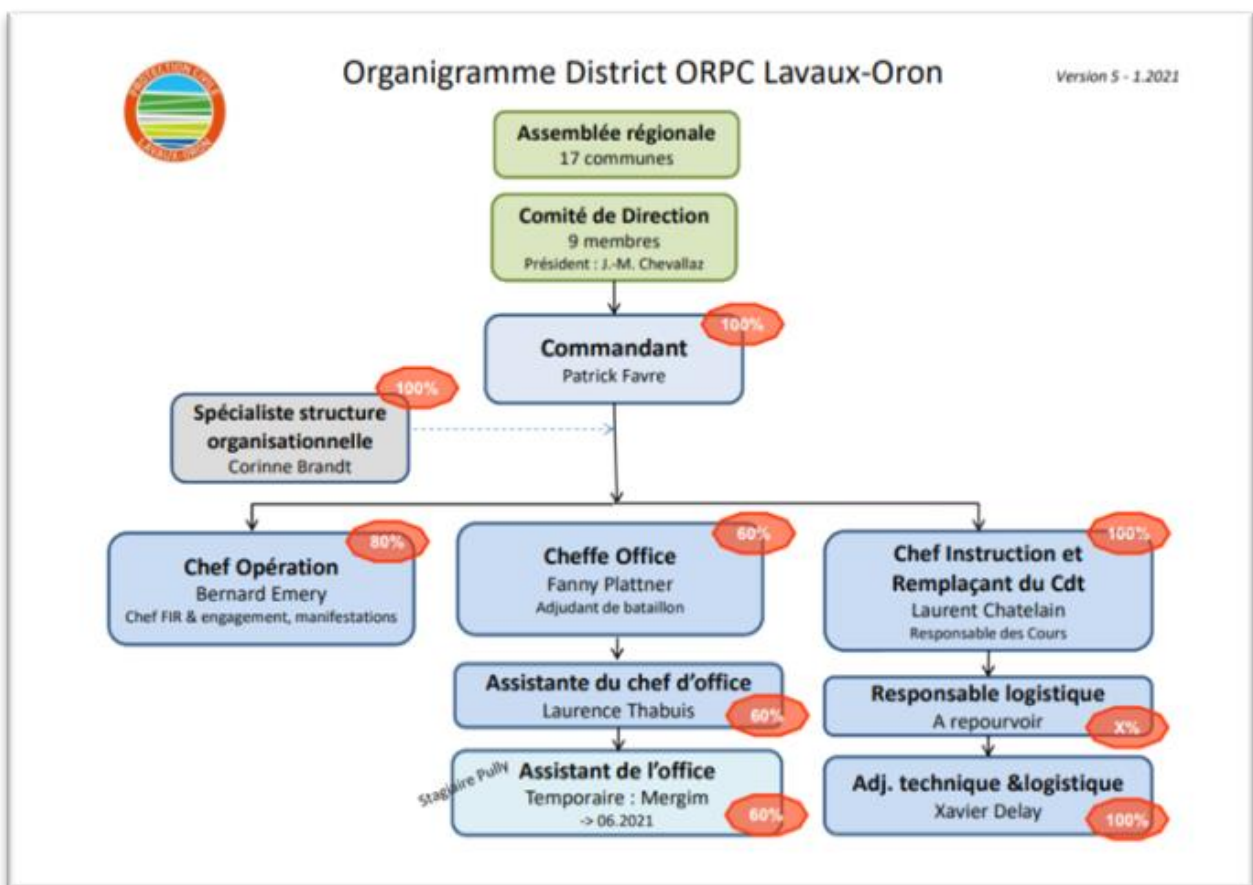
La commission de gestion est composée de trois membres et d'un suppléant, élus par le Conseil intercommunal pour une année. Son but est de vérifier le budget et les comptes et d'établir un rapport à l'intention du Conseil intercommunal et des Municipalités.

Le fonctionnement de l'ORPC Lavaux-Oron

Quatre compagnies composent le bataillon de l'ORPC Lavaux-Oron, doté d'environ 648 personnes à convoquer sous l'article LPPCi 36 pour deux jours au minimum contre 7 jours au maximum pour les soldats et 19 jours pour les autres fonctions et spécialistes. Le nombre de jours de services en situation d'urgence ne sont en revanche pas limités LPPCi art 27.

Huit officiers ont été nommés et amenés à conduire les opérations de l'instruction d'une compagnie constituée de 150 à 170 miliciens.

En 2020, 17 nouvelles recrues ont rejoints les effectifs de l'ORPC du district Lavaux-Oron.



2020 - une année particulière pour l'ORPC



La crise sanitaire de 2020 a été un bouleversement et a modifié en profondeur les vies personnelles et professionnelles de chacune et de chacun. Elle a nécessité l'engagement et l'implication de tous les services de la protection de la population dont la protection civile est un maillon indispensable.

Tous les collaboratrices et collaborateurs ont été appelés à mettre les tâches usuelles de côté pour se concentrer sur la gestion de cette crise. Grâce à l'engagement de chacune et de chacun, tout a été mis en œuvre pour aller de l'avant, que ce soit en travaillant en équipes ou en partenariat avec des collègues d'autres ORPC sous la formation d'un bataillon inter-régional.

Toutes et tous ont démontré une capacité de penser et d'agir en fonction des besoins de la population. Cet état d'esprit illustre la mobilité et la souplesse de l'équipe de l'ORPC et prouve qu'elle est capable de relever de grands défis.

L'ORPC du district de Lavaux-Oron tient à relever l'engagement de sa milice et le président du CODIR souligne la rigueur et l'adaptation des collaborateurs professionnels qui, malgré la formation toute récente de cette nouvelle organisation régionale bataillonnaire, a su tout mettre en œuvre pour aller de l'avant, soit en collaborant en équipe soit en intervenant dans les différentes régions supra-bataillonnaires définies par le Canton

12'552 jours
de services,
493 personnes astreintes ont été
mobilisées pour 1'336 convocations.

Les officiers d'Etat-major ont été, et continuent d'être, engagés. Ils font le maximum pour répondre, dans les meilleures conditions, aux différentes et difficiles missions qui leur sont dévolues.



Autres engagements en situation d'urgence

Quatre engagements en situation d'urgence ont eu lieu dans le district de Lavaux-Oron et ont nécessité la mise sur pied immédiate de 26 personnes incorporées Formation d'intervention Régional (FIR) pour un ensemble de 29 jours de service :

- Dimanche 23 février 2020 : ravitaillement SDIS Cœur de Lavaux (Feu villa quartier « En Brit ») 5 astreints
- Mercredi 23 septembre 2020 : ravitaillement SDIS Cœurs de Lavaux (Soutien auprès de la population pour reddition et nettoyage de locaux Inondations région de Mollie-Margot) 5 astreints
- Les 28 et 29 novembre 2020 : délestage autoroutier (Accident sur la voie montante entre Vevey et Chexbres) 7 astreints
- Mercredi 16 décembre 2020 : délestage autoroutier (Feu d'un véhicule dans le tunnel de Belmont-sur-Lausanne) 9 astreints

Pour conclure relevons que pour l'ORPC, 2020 aura été une année forte en rebondissements et en événements, principalement en raison de la pandémie de Covid-19, qui a bousculé toutes les activités au profit de l'urgence.

Deux mobilisations ont été décrétées par le Conseil d'Etat. C'est la première fois de son histoire que la Protection civile vit la mobilisation de cette manière-là. Les questions et les doutes ont été présents car elle savait qu'elle devait impérativement faire face à cet engagement et tenir dans le temps.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site :

<http://www.orpclavauxoron.ch/>

7. Affaires sociales

7.1 Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale Est Lausannois Oron - Lavaux (RAS)

Association pour la régionalisation de l'action sociale Est Lausannois-Oron-Lavaux (ARAS) couvre 14 Communes. Elle regroupe le Centre social régional (CSR) et les Agences d'assurances sociales (AAS).

Cela correspondant à un bassin de plus de 60'000 habitants.

Sa conduite politique est assurée par un Comité de Direction (CODIR) composé de 7 membres. Ce CODIR est supervisé par le Conseil des régions qui lui-même est chapeauté par le Conseil de politique sociale.

Le Conseil intercommunal est un organe politique qui assure un rôle stratégique et au sein duquel chaque Commune a un délégué. Il s'est réuni à 2 reprises en 2020, le 9 juin à Pully et le 27 octobre à Paudex pour examiner notamment le budget, les comptes et le rapport d'activité de l'ARAS.

C'est la Commission de gestion, dont fait partie la Commune de Servion, qui soumet au Conseil intercommunal les objets devant être approuvés par cet organe.

Le financement du CSR (Centre social régional) est assuré par le Canton par le biais de la facture sociale alors que les frais de fonctionnement des AAS (agences d'assurance sociales) sont à la charge des Communes de la région. La caisse cantonale vaudoise de compensation AVS couvre aussi une partie des frais des AAS.

Centre social régional CSR

Le CSR a son siège à Pully et possède une antenne à Oron-la-Ville.

La mission principale du CSR est d'octroyer une aide financière sous conditions, ceci dans le cadre du revenu d'insertion (RI) et d'apporter un appui social aux personnes dans le besoin afin de les accompagner vers une autonomie aussi large que possible.

Le budget 2020 du CSR prévoyait un excédent de charges de Fr. 72'000 et les comptes 2020 se sont clôturés avec un montant de Fr. 3'933'071.01 comprenant un excédent de recettes de Fr. 14'786.80. Conformément aux procédures normatives, ce montant sera affecté au Fonds de réserve d'égalisation des résultats.

Les subventions cantonales pour 2020 se sont basées sur une moyenne annuelle de 623 dossiers financés contre 604 en 2019.

Agences d'assurances sociales AAS

Les AAS ont désormais 3 sites de consultation soit Pully, Epalinges et Oron-la-Ville.

Ces agences sont au service de la population et ont comme mission de renseigner et d'orienter la population de notre région sur toutes les questions concernant leurs droits et leurs obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, PC, etc).

L'AAS, située à Oron-la-Ville, est compétente pour les habitants de Savigny, Forel, Essertes, Jorat-Mézières, Maraçon, Montpreveyres et Servion. Elle travaille en étroite collaboration avec les services communaux et les différentes institutions.

Pour l'intégralité du secteur, les comptes 2020 se bouclent avec un montant de Fr. 1'299'567.40 comprenant un excédent de recettes de Fr. 50'431.30.

Il sera proposé d'affecter cette somme au fonds de réserve des Communes sur lequel un montant de Fr. 81'313.70 avait été prélevé pour couvrir le déficit de l'exercice 2019. Aucun montant ne sera par conséquent rétrocédé aux Communes.

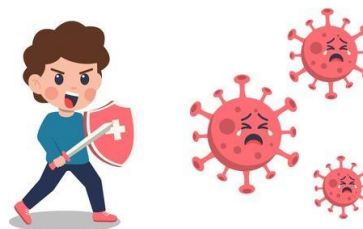
Selon le budget 2020, le coût par habitant se monte à Fr. 16.15 (Fr. 16.- en 2019) et se base sur le nombre d'habitants de 66'107 au 31.12.2019 et sur le montant total des charges 2020 (Fr. 1'067'000.-).

La Commune de Servion a payé Fr. 31'340.- à titre de contribution aux charges des AAS pour l'exercice 2020. Ce montant est défini sur la base du nombre d'habitants.

Les détails sur les activités de l'ARAS sont disponibles dans son rapport d'activité.
www.arasonlavaux.ch

Plan Covid-19

Le vendredi 13 mars 2020, le Conseil fédéral a pris la décision de fermer dès le lundi suivant, pour trois mois, tous les commerces non essentiels, ainsi que les écoles et les services à la personne.



Le personnel administratif s'est dès lors mis en télétravail tout en assurant une permanence au secrétariat communal afin de pouvoir répondre aux besoins et aux attentes de la population.

En parallèle, toutes les Communes vaudoises ont été appelées à mettre en place, en quelques jours, un certain nombre de prestations sociales définies, telles que la production et la livraison des repas, l'achat et la livraison des courses, la livraison des médicaments, l'aide au ménage, le ramassage à domicile des poubelles ménagères, une aide pour le soin et la promenade des animaux domestiques, le transport des personnes, le soulagement de proches aidants, la garde d'enfants, ainsi qu'une aide pour le soutien psychologique et l'obtention d'argent liquide et la réalisation des paiements, etc.

Des contacts ont rapidement été pris par le secrétariat communal et grâce à de nombreux bénévoles, que nous profitons de remercier chaleureusement ici, toutes ces structures ont trouvé des responsables à qui les personnes malades ou en quarantaine ont pu faire appel.

Plan canicule 2020

Une canicule est une vague de chaleur caractérisée par des températures anormalement élevées, liées à un réchauffement important d'un vaste territoire, durant plusieurs jours ou plusieurs semaines.



En Suisse, l'avis canicule est émis par MétéoSuisse lorsqu'il prévoit, pendant 3 jours consécutifs au moins, un indice de chaleur supérieur à 90, ce qui correspond à des températures diurnes supérieures à 33°.

Depuis 2009, l'Etat de Vaud dispose d'un « plan canicule » qui a pour mission de protéger la santé de la population des effets de ces vagues de grandes chaleurs.

Ainsi chaque année, au printemps, le secrétariat communal est appelé à prévoir l'organisation au niveau communal et à mettre en place les structures adéquates. Un feed-back doit être transmis à la Préfecture.

En premier temps, un recensement des personnes à risque est établi de concert avec le CMS d'Oron. Chaque Senior de 75 ans et plus reçoit ensuite un courrier le renseignant sur le fonctionnement du plan canicule et sur les précautions à prendre ainsi que sur les modalités à suivre. Un questionnaire est joint pour les personnes vulnérables par lequel elles sont appelées à requérir formellement une demande d'aide en cas de fortes chaleurs.

Depuis quelques années, la procédure d'application sur le terrain s'est considérablement « professionnalisée » et les connaissances ainsi que les compétences exigées en matière de soin et de santé ont contraint la Municipalité à faire appel au soutien de la protection civile régionale pour les visites à domicile.

En 2020, malgré quelques pics de température, le plan canicule n'a pas été activé. Relevons que cette période a coïncidé avec le plan Covid-19 mis en place dès le lundi 16 mars 2020 et que les personnes les plus vulnérables ont toutes bénéficié d'un suivi régulier durant l'été 2020.

Les phases et les niveaux du plan canicule

NIVEAUX	DEFINITIONS	MESURES ET MOYENS
Veille	Du 1^{er} juin au 31 août	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils partenaires et population - Récolte des données 1x/jour
Mise en garde	Canicule prévue \geq 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Communiqué de presse - Contacts réguliers entre partenaires
Canicule persistante	Canicule intense et/ou de durée \geq jours	<ul style="list-style-type: none"> - Communiqué de presse - Renforcement hotline santé - Actions institutionnelles (hôpitaux, soins à domicile, etc.) - Visites communautaires
Canicule sévère Etat de crise	Canicule \geq 7-10 jours	<ul style="list-style-type: none"> - Communiqué de presse - Renforcement de la hotline santé - Actions institutionnelles - Visites communautaires

7.2 Accueil Petite Enfance Région d'Oron (APER0)



Communes membres du réseau APER0

Corcelles-le-Jorat	Montpreveyres	Syens
Essertes	Oron	Vucherens
Forel (Lavaux)	Ropraz	Vulliens
Jorat-Mézières	Savigny	
Maracon	Servion	

Descriptif des structures d'accueil

Au 31 décembre 2020, l'APER0 comptait les structures d'accueil suivantes:

Lieux d'accueil	Noms et types des structures	Nbre de places
<i>Accueil pré scolaire</i>		
Oron-la-Ville	Liloane (Garderie nurserie)	44
Carrouge	Les Libellules (Garderie nurserie)	22
Forel (Lavaux)	Gribouille (Garderie nurserie)	22
Savigny	Cabolle (Garderie nurserie)	44
<i>Ces structures offrent 22 à 84 places, de 06h30 à 18h30 (midi compris) du lundi au vendredi.</i>		
<i>Accueil parascolaire</i>		
Forel	La Croc (UAPE)	39
Mézières	Meli-Melo (UAPE)	36
Oron-la-Ville	L'Ilot (UAPE)	87
Savigny	Les Potirons (UAPE)	114
Servion	Caban'air* UAPE	96
<i>Ces structures offrent 36 à 114 places, selon les modules, matin, midi et soir du lundi au vendredi.</i>		
<i>* Cette structure UAPE se situe dans le collège des Gollies à Servion.</i>		

Délégués des Communes au Comité directeur en 2020

Communes	Membres	Fonctions
Municipaux		
Forel (Lavaux)	Kaeser Olivier	Président
Savigny	Pipoz Louis	Vice-Président
Jorat-Mézières	Préti Muriel	Membre
Oron	Romain Richard	Membre
Servion	Boand Yves	Membre
Délégués		
	Uldry Anne-Cécile	Membre
	Patricia Grossglauser	Membre

Membres avec voix consultatives

Guzzon Isabelle	Directrice opérationnelle
Monney Chrystelle	Responsable des finances
Lorenz Isabelle	Secrétaire

Du côté opérationnel, les bureaux du réseau occupent deux appartements situés au 1er étage du bâtiment communal du Chemin du Centre 6 à Servion ainsi que deux salles dans les combles de ce même bâtiment.

En 2020, l'assemblée des délégués de l'APERO a été convoquée une seule fois soit le 29 septembre à Vulliens où les comptes 2019 et le budget 2021 ont été adoptés.

Le Comité directeur, s'est réuni à 6 reprises dans les bureaux de Servion, afin de traiter les affaires courantes.

A cela se sont ajoutées les séances des diverses commissions et les visites dans les différentes unités.

La Commission de gestion est composée de 3 membres désignés sur la base d'un tournus annuel selon l'ordre alphabétique des Communes non représentées au Comité directeur.

Récapitulation des comptes et du budget de fonctionnement

Libellés	APERO Budget 2021		APERO Budget 2020		APERO Comptes 2019	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures d'accueil	9'086'938.10	6'521'000.00	8'302'804.00	6'071'000.00	7'988'337.35	6'412'355.56
Accueillantes en milieu familial	2'176'561.90	1'728'500.00	2'218'446.00	1'593'000.00	2'115'645.67	1'700'719.20
Réseau APERO	655'260.00	3'669'260.00	651'250.00	3'508'500.00	843'981.21	2'834'889.47
TOTAUX	11'918'760.00	11'918'760.00	11'172'500.00	11'172'500.00	10'947'964.23	10'947'964.23

Pour 2020, les frais de fonctionnement du réseau APERO ont coûté aux Communes Fr. 100.00 par habitant (Fr. 120.00 en 2019 et Fr. 100.00 en 2018).

Accueil en milieu familial pour tous niveaux d'âge

Aux structures citées précédemment, s'ajoute le réseau d'environ 60 accueillantes en milieu familial (AMF ou mamans de jour). Ces lieux d'accueil sont répartis au sein des différentes Communes affiliées au réseau APERO.

L'accueillante en milieu familial prend en charge des enfants de 0 à 12 ans à son domicile sur la base d'une autorisation officielle.

Pour ce type de structure, le rôle des coordinatrices est de mettre en contact les parents et les accueillantes. Elles assurent la surveillance des placements en procédant à des visites régulières au sein des familles d'accueil et elles garantissent la formation continue des accueillantes. Elles ont un rôle de médiatrice pour, si nécessaire, régler les différends qui pourraient intervenir entre les parents et les familles d'accueil.

Accueil en structure privée

A Servion, le jardin d'enfants « Les P'tits Loups » accueille les enfants de 2.5 ans à 5 ans du lundi au vendredi.

8. Services industriels



8.1 Service des eaux

Depuis juillet 2012, suite à la fusion, l'ensemble de la gestion du réseau de distribution d'eau du territoire de la Commune de Servion est confiée à l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes (AIESFE). Cette Association est composée de délégués issus des Municipalités et des Conseils communaux et généraux des Communes membres.

L'Association AIESFE est autofinancée, ses ressources ordinaires proviennent de la vente de l'eau et des différentes taxes prélevées auprès des abonné(e)s alimenté(e)s par le réseau de l'Association.

Les résultats des analyses effectuées sur le réseau par le laboratoire cantonal sont transmis à la Municipalité. Ils sont consultables sur le site de la Commune sous l'onglet pilier public.

L'eau distribuée sur le territoire communal est conforme aux normes en vigueur. Elle est considérée comme étant « moyennement dure ».

En 2020, en plus des travaux de réparation d'entretien habituels du réseau, l'AIESFE a procédé au remplacement de la conduite d'eau potable longeant le Chemin Aux Channey à Servion.

8.2 Téléréseau communal



Le téléreau alimentant le village de Servion est géré par les services industriels de la ville de Lausanne, en l'occurrence par Citycable. L'équipement reste toutefois propriété de la Commune qui a en charge son entretien financé par une rétrocession sur le prix des abonnements et par les taxes de raccordement des nouveaux bâtiments.

Le village de Les Cullayes n'est quant à lui pas raccordé au téléreau communal. Afin de remédier à cette lacune, une offre avait été demandée mais considérant l'importance des coûts à charge de la Commune et des propriétaires qui auraient dû entreprendre sur leur parcelle les travaux nécessaires et s'acquitter des taxes de raccordement, la Municipalité s'est vue contrainte de renoncer à équiper ce village ceci d'autant plus que les technologies actuelles sont en perpétuelle évolution.

Les deux villages ont la possibilité d'obtenir Internet, la téléphonie et la télévision par le biais de Swisscom qui offre un raccordement Internet de haut débit aussi bien à Servion qu'à Les Cullayes permettant aux habitants des deux villages de bénéficier de la télévision et de toutes les technologies de dernière génération qui s'y rattachent. Durant l'année 2020, Swisscom a procédé à de nombreux travaux d'amélioration de ses installations, dont notamment le remplacement d'une grande partie de son réseau en cuivre par de la fibre optique, la fin des travaux est prévue pour 2021.

Swisscom a un projet d'une nouvelle antenne 5G au centre du village de Les Cullayes. Une brève présentation a été faite aux membres du Conseil communal en 2019. Cependant, suite au moratoire cantonal, la Municipalité est restée sans nouvelle.

Il est à relever qu'en septembre 2020, le Canton de Vaud a lancé une série de contrôles sur les antennes de téléphonie mobile 5G. Il a choisi neuf installations pour tester et vérifier les outils de mesure développés par la Confédération. Ces essais dureront jusqu'en mars 2021 et un bilan sera dressé dans la foulée.

Sur l'ancienne antenne se trouvant à Servion (au début de la Rte de Les Cullayes) de la 3G, de la 4G et de la 5G sont actuellement en service tout dans le village de Les Cullayes où l'antenne située à droite en descendant vers Montpreveyres, offre les mêmes prestations. Ces sites sont en service depuis de nombreuses années et Swisscom a pu procéder aux modifications sans mise à l'enquête publique puisque les puissances respectent le rayonnement non-ionisant autorisé.

8.3 Eclairage public

Le descriptif des travaux entrepris se trouve sous l'onglet routes à la page 30 de ce rapport.

8.4 Service du gaz

La Commune est desservie en gaz par la société Holdigaz Prestations SA.

Les propriétaires qui souhaitent raccorder leurs bâtiments au réseau du gaz peuvent prendre contact avec elle pour demander une offre.

Pour conclure :

Le mot de la Municipalité :

Ce rapport relate l'essentiel des travaux et des décisions prises par la Municipalité durant l'année 2020. Il n'est pas exhaustif et ne retrace volontairement pas en détail les innombrables activités journalières nécessaires au bon fonctionnement de la Commune.

La Municipalité se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

et celui de la secrétaire municipale :

Il n'est certes pas coutumier ni très protocolaire que la secrétaire municipale s'exprime personnellement dans un rapport de gestion, mais après 33 ans au service de notre Commune, à quelques mois de la retraite, je m'y autorise.

Il s'agit de mon dernier rapport de gestion et je ne voulais pas y mettre un point final sans vous dire combien j'ai apprécié toutes ces années passées parmi vous, au service de notre Commune qui m'est très chère et où je vis depuis 40 ans. J'y ai beaucoup appris, j'ai partagé des moments inoubliables, j'ai fait la connaissance de personnes magnifiques et j'espère avoir répondu du mieux possible aux attentes des citoyennes et des citoyens.

Je suis très heureuse de passer le flambeau à Monsieur Christophe Chaillet qui, dès le 1^{er} juillet 2021, grâce à son professionnalisme, son expérience de Municipal et ses connaissances du tissu local, saura, c'est certain, seconder la Municipalité avec zèle et engagement.

Je me réjouis de vous revoir au détour d'un chemin au gré de nos parcours de vie respectifs et vous souhaite d'ores et déjà un bel été, de bonnes vacances.

Considérant ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Servion

- vu le préavis n° 03/2021 du 30 avril 2020 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 22 juin 2021, décide

- d'approuver les comptes 2020 et d'en donner décharge à la Municipalité,
- d'approuver la gestion relative à l'exercice 2020 et d'en donner décharge à la Municipalité

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

Cédric Matthey



La Secrétaire

Claudine Burri-Monney

Ce rapport de gestion a été adopté en séance de Municipalité du 17 mai 2021.

Municipal responsable : Monsieur Cédric Matthey, Syndic.